



DOCUMENT DE PROGRAMMATION BUDGETAIRE ET ECONOMIQUE PLURIANNUELLE (DPBEP) 2016-2018



SOMMAIRE

LISTE DES SIGLES.....	4
LISTE DES TABLEAUX.....	5
INTRODUCTION.....	6
I- EVOLUTION MACROECONOMIQUE 2013-2018.....	7
I.1. Evolution macroéconomique internationale et nationale 2013-2014.....	7
I.1.1 Environnement économique international.....	7
I.1.2 Environnement économique national récente 2013-2014.....	7
I.2. Perspectives économiques pour la période 2015-2018.....	11
I.2.1 Perspectives économiques 2015.....	12
I.2.2 Perspectives économiques pour la période 2016-2018.....	15
II- EVOLUTION DES FINANCES PUBLIQUES 2013-2018.....	24
II.1. Evolution des finances publiques 2013-2015.....	24
II.1.1 Politiques en matière de finances publiques 2013-2015.....	24
II.1.2 Opérations financières de l'Etat 2013-2015.....	26
II.2. Perspectives d'évolution des finances publiques 2016-2018.....	29
II.2.1 Politiques des finances publiques 2016-2018.....	29
II.2.2 Opérations financières de l'Etat 2016-2018.....	33
II.3. Gestion de la dette publique sur la période 2013-2018.....	36
II.3.1 Evolution de la dette publique sur la période 2013-2015.....	36
II.3.2 Politique de la dette publique 2016-2018.....	38
II.3.3 Evolution de la dette publique 2016-2018.....	40
II.4 Convergence communautaire 2013-2018.....	41
II.4.1 Critères de premier rang.....	43
II.4.2 Critères de second rang.....	43
III. PROGRAMMATION BUDGETAIRE 2016-2018.....	44
III.1 Ressources budgétaires 2016-2018.....	44

III.1.1 Projection des ressources intérieures 2016-2018	44
III.1.2 Projection des ressources extérieures 2016-2018	47
III.2. Dépenses budgétaires 2016-2018	49
III.2.1 Politiques de dépenses 2016-2018	49
III.2.2 Analyse des projections des dépenses 2016-2018 par nature économique.....	49
III.2.3 Analyse des projections de dépenses budgétaires 2016-2018 par fonction.....	60
IV. RISQUES SUR LES FINANCES PUBLIQUES.....	70
IV.1 Risques sur la mobilisation des ressources	70
IV.1.1 Risques sur la mobilisation des ressources intérieures	70
IV.1.2 Risques sur la mobilisation des ressources extérieures	71
IV.2 Risques liés à l'exécution des dépenses publiques.....	71
IV.2.1 Risques liés à la faible exécution des dépenses d'investissement	71
IV.2.2 Risques liés à la hausse du taux de change.....	72
IV.2.3 Risques liés à la survenance d'évènements imprévus	72
CONCLUSION	73
LISTE DES ANNEXES	74

LISTE DES SIGLES

BRVM	:	Bourse Régionale des Valeurs Mobilières
BT	:	Bons du Trésor
BTP	:	Bâtiment et Travaux Publics
C2D	:	Contrat de Désendettement et de Développement
CAF	:	Coût Assurance Fret
CDMT	:	Cadre des Dépenses à Moyen Terme
CEDEAO	:	Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CELIOPE	:	Cellule d'Information des Opérateurs Economiques
CEPICI	:	Centre de Promotion des Investissements en Côte d'Ivoire
CME	:	Centres des Moyennes Entreprises
DGE	:	Direction des Grandes Entreprises
DPBEP	:	Document de Programmation Budgétaire et Economique Pluriannuelle
DPPD	:	Document de Programmation Pluriannuelle des Dépenses
ENVM	:	Enquête sur le Niveau de Vie des Ménages
FEC	:	Facilité Elargie de Crédit
OMD	:	Objectifs du Millénaire pour le Développement
P N G	:	Position Nette du Gouvernement
PIB	:	Produit Intérieur Brut
PND	:	Plan National de Développement
PNIA	:	Programme National d'Investissement Agricole
SDMT	:	Stratégie de la Dette à Moyen terme
SYDAM	:	Système de Dédouanement Automatisé des Marchandises
TEC	:	Tarif Extérieur Commun
TVA	:	Taxe sur la Valeur Ajoutée
UEMOA	:	Union Economique et Monétaire Ouest Africain

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Variation en volume des secteurs du PIB de 2012-2018.....	18
Tableau 2 : Principaux agrégats macroéconomiques de 2012-2018	19
Tableau 3: Balance des paiements 2012-2018	21
Tableau 4: Situation monétaire 2012-2018	23
Tableau 5 : Tableau des opérations financières de l'Etat 2013-2015	26
Tableau 6 : Tableau des opérations financières de l'Etat 2016-2018	33
Tableau 7 : Evolution du stock de la dette publique de 2012 à 2015	37
Tableau 8 : Montant indicatif à mobiliser de 2016 à 2018.....	39
Tableau 9 : Evolution de l'encours de la dette publique de 2016 à 2018.....	40
Tableau 10 : Evolution du service de la dette publique de 2016 à 2018	41
Tableau 11 : Situation des critères de convergence 2013-2018	42
Tableau 12 : Prévision de ressources intérieures budgétaires 2015-2018.....	47
Tableau 13 : Prévision de ressources extérieures budgétaires 2015-2018	48
Tableau 14 :Projection des dépenses budgétaires de l'Etat 2016-2018.....	49
Tableau 15: Evolution des dépenses d'abonnement 2016-2018	54
Tableau 16: Evolution des subventions et transferts 2015-2018.....	56
Tableau 17: Evolution des dépenses d'investissement 2015-2018	57
Tableau 18: Récapitulatif des dépenses par fonction de 2015-2018	60

INTRODUCTION

Conformément aux dispositions de l'article 45 de la Loi organique n° 2014-336 du 05 juin 2014 relative aux Lois de finances, le Document de Programmation Budgétaire et Economique Pluriannuelle (DPBEP) accompagne la loi de finances.

Document de référence pour l'élaboration de la loi de finance, le Document de Programmation Budgétaire et Economique Pluriannuelle couvre une période de trois (3) ans et s'appuie sur des hypothèses économiques précises et justifiées. Il procède à l'évaluation des ressources, des charges et de la dette du secteur public et fixe les objectifs d'équilibre budgétaire et financier à moyen terme conformément au Pacte de convergence, de stabilité, de croissance et de solidarité de l'UEMOA.

Le Document de Programmation Budgétaire et Economique Pluriannuelle 2016-2018 qui traduit les choix de politique publique du Gouvernement sur la période concernée, a été élaboré en application de la réglementation communautaire transposée dans la législation nationale sur la base des recommandations de la revue de la mise en œuvre du Plan National de Développement 2012-2015 et des orientations définies par le PND 2016-2020. Ce Plan constitue le nouveau cadre national de référence de la politique de développement économique et social qui définit les nouvelles stratégies du Gouvernement devant accélérer la marche du pays vers l'émergence à l'horizon 2020. L'objectif principal de ce nouveau Plan demeure comme pour le précédent, une forte croissance en vue d'une réduction sensible de la pauvreté.

L'année 2015 marque l'élaboration du troisième document de programmation budgétaire triennale par la Côte d'Ivoire et l'extension de la préparation du budget sous le format du Cadre de Dépenses à Moyens Termes (CDMT) à l'ensemble des ministères, confirmant ainsi la ferme volonté du Gouvernement de se tourner définitivement vers la budgétisation axée sur les résultats.

Le CDMT qui est l'instrument privilégié de cette méthodologie de budgétisation permet par un glissement triennal d'avoir une lisibilité de la gestion des finances publiques et d'opérer en temps opportuns, des corrections appropriées en vue d'une politique économique plus efficace.

Le présent DPBEP dont l'élaboration tient compte de l'environnement macroéconomique tant sur le plan national qu'international, expose sur l'évolution du cadre macroéconomique et des finances publiques sur la période 2012-2018 ainsi que les projections budgétaires et les risques éventuels liées à l'exécution du budget.

I- EVOLUTION MACROECONOMIQUE 2013-2018

I.1. EVOLUTION MACROECONOMIQUE INTERNATIONALE ET NATIONALE 2013-2014

I.1.1 Environnement économique international

La conjoncture internationale a été marquée ces dernières années par des changements significatifs, de nature économique, politique, humanitaire et sécuritaire. C'est dans ce contexte que la croissance mondiale a poursuivi son ralentissement pour atteindre 3,4% **en 2012** contre 4,2% en 2011.

En 2013, malgré la dissipation de graves menaces observées en 2012, la volatilité s'est accentuée dans le courant de l'année. Certains signes d'amélioration apparus au dernier trimestre, notamment la sortie de récession de l'Europe, n'ont pas permis d'accélérer la croissance de l'économie mondiale, qui s'est maintenue à 3,4%.

Au cours de **l'année 2014**, l'économie mondiale a été confrontée à des difficultés, notamment la faible et instable croissance de la zone euro, la chute des prix du pétrole et l'intensification des tensions géopolitiques. Cependant l'évolution de l'activité économique dans les pays en développement et dans les pays émergents avec la chine 7,3% et l'inde 7,6%, a permis à la croissance de l'économie mondiale de se maintenir au même rythme qu'en 2013 en raison de 3,4% selon les dernières estimations du Fonds Monétaire International (FMI) en juillet 2015.

I.1.2 Environnement économique national récente 2013-2014

I.1.2.1 Le secteur réel 2013-2014

L'activité économique a été marquée par les actions de consolidation de la croissance économique engagés depuis 2012 ayant permis d'obtenir des taux de croissance du Produit Intérieur Brut (PIB) respectifs de 10,7% et 9,2% en 2012 et 2013. En 2014, en dépit des incertitudes de l'environnement international, le taux de croissance du PIB est ressorti à 8,5% lié à la poursuite des réformes structurelles et des investissements dans le cadre du Plan National de Développement (PND) 2012-2015 et la ferme détermination du Gouvernement de rétablir durablement la Côte d'Ivoire sur le sentier de la croissance économique.

Cette performance économique est le résultat des actions vigoureuses mises en œuvre dans tous les secteurs d'activités.

Au niveau de l'offre, la croissance du **secteur primaire** est passée de 6,9% en 2013 à 12,0% en 2014, en relation avec les réformes engagées en vue de l'amélioration des prix d'achat des produits d'exportation aux paysans et de l'organisation notamment dans les filières vivrières. Avec une

hausse en 2014 de 18,7% contre 5,5% en 2013, l'agriculture vivrière en tant que branche principale a alors contribué à hauteur de 2,1 points à la croissance de l'économie grâce aux investissements importants dont a bénéficié l'ensemble des spéculations.

Ainsi, la production de manioc est passée de 1% en 2013 à 74% en 2014 pendant que le maïs et l'igname affichent des évolutions respectivement de 13,2% et 9,7%. Ces résultats s'expliquent par la mise en œuvre d'un certain nombre de projets¹ qui ont consisté à la mise à la disposition des paysans des semences de qualité, du matériel végétal de qualité et de l'engrais. De plus, les pistes de desserte agricoles ont été entretenues et des formations ont été dispensées pour une meilleure organisation de la commercialisation et de la constitution de stocks de semences. Par ailleurs, la production est soutenue par une demande sous régionale en hausse (Ghana, Niger, Mali, Burkina) de produits vivriers ivoiriens (attiéké, maïs, manioc) et par la croissance des besoins en intrants au niveau national à l'alimentation de bétail et de volaille (maïs, manioc).

La croissance du **secteur secondaire** s'est décélérée passant de 8,8% en 2013 à 3,7% en 2014 en raison de l'infléchissement des activités dans ses principales branches. Cette décélération résulte des effets conjugués du ralentissement des activités de la branche bâtiments et travaux publics, des autres industries et de la baisse de l'activité de raffinage du pétrole, de la production de l'énergie et de l'extraction minière. Par ailleurs, l'agro-alimentaire a enregistré une consolidation de sa croissance qui a atténué le recul des branches d'activités accusant une baisse dans ce secteur.

Le **secteur tertiaire** s'est accru de 10,2% en 2014 contre 9,6% en 2013. Cette hausse est portée notamment par les branches transport, commerce et télécommunications qui bénéficient du climat favorable des affaires.

La branche transport a enregistré une hausse en passant de 6,9% en 2013 à 9,4% en 2014 suite au renforcement du réseau routier, du parc autos, de l'accroissement de la flotte aérienne nationale et cela en dépit de la baisse de la composante maritime (-1%).

S'agissant du commerce, le rythme de progression s'est établi à 11,1% en 2014 après 0,3% en 2012 et 9,7% en 2013. Cette performance est attribuable à la reprise de la demande et à l'augmentation des revenus des ménages (relèvement du SMIG, augmentation des salaires des fonctionnaires, création de nouveaux emplois, bonne campagne agricole).

Quant aux télécommunications, elles ont continué de progresser (+3,5%) sous la houlette de l'Internet et du mobile money.

Les autres services, tels que l'immobilier, les finances, l'hôtellerie et la restauration ont connu une amélioration de 12,6% due surtout à la stabilité de la situation sociopolitique et à l'amélioration de l'environnement des affaires.

¹ Les principaux projets sont : Projet de Réhabilitation Agricole et de Réduction de la Pauvreté (PRAREP), Projet d'Appui à la Production Agricole et à la Commercialisation (PROPACOM), Programme de Productivité Agricole en Afrique de l'Ouest (PPAAO/WAAPP), Promotion des Filières Agricoles et de la Biodiversité (PROFIAB), Projet d'Appui aux Infrastructures Agricoles dans la région de l'Indenié-Djuablin (PAIA-ID)

Le secteur non marchand a augmenté de 7,7% en 2014 contre 3,1% en 2013 du fait de la poursuite du recrutement dans le secteur public, notamment dans l'éducation-formation, la santé et la sécurité. La poursuite de ces recrutements a été possible grâce à la mise en œuvre des mesures contenues dans la stratégie de maîtrise de la masse salariale.

Les droits et taxes ont cru de 6,9% en 2014 essentiellement en rapport avec la hausse du volume d'exportation de cacao (+4,3%) et de noix de cajou (+19,9%), ainsi qu'une meilleure évolution des produits de consommation finale en volume.

Au niveau de la demande, la croissance est tirée principalement par la consommation finale et les investissements.

La consommation finale a connu une hausse en 2014 de 10,0% contre 5,7% en 2013 liée à l'accroissement de la consommation privée (+9,8% en 2014 contre +7,4% en 2013) et à la reprise de la consommation publique (11,5% en 2014 contre -2,1% en 2013) en lien avec le relèvement des revenus notamment dans la filière café-cacao, coton-anacarde où les revenus bruts ont augmenté respectivement de 17,0% et 9,4% en termes réels.

Les investissements se sont accrus de 16,6%, tirés par les investissements public et privé. L'investissement public a été surtout marqué par l'exécution des principaux chantiers de l'Etat et l'investissement privé a bénéficié du renouvellement et de l'accroissement par le secteur privé des outils de production notamment dans le secteur pétrolier et minier. Le taux d'investissement est ainsi ressorti à 16,0% du PIB en 2014, contre 14,6% en 2013.

Les exportations de biens et services enregistrent aussi une hausse de 4,1% sous l'impulsion de la demande mondiale des produits primaires et manufacturiers (café, cacao, coton, noix de cajou, huile de palme, produits pétroliers, etc.).

L'inflation a connu une hausse modérée de 0,4% en 2014 grâce à la politique de lutte contre la cherté de la vie, les positions dominantes de marché et l'amélioration des voies de dessertes agricoles. Ce niveau reste en dessous de la norme communautaire² de 3%.

I.1.2.2 Situation de la balance des paiements 2013-2014

En 2013, les comptes extérieurs se sont soldés par un excédent de 2,6 milliards de FCFA après un solde global négatif de 263,5 milliards en 2012.

En particulier, les transactions courantes ont enregistré un déficit (-1,4% du PIB) plus élevé qu'en 2012 (-1,2% du PIB), en liaison essentiellement avec la dégradation des échanges de biens et l'accentuation du déficit des services. La détérioration de l'excédent commercial est liée à une

² Norme communautaire de l'UEMOA

contraction en valeur des exportations plus marquée que celle des importations. Quant au déficit des services, il s'est creusé du fait de la consommation de diverses prestations spécialisées en matière de bâtiments et travaux publics, de location-exploitation, d'études, de conseils et d'ingénierie par les sociétés minières, pétrolières et de télécommunication en pleine expansion dans le pays. S'agissant du compte du revenu primaire, il a affiché un déficit moindre, sous l'effet de la baisse des intérêts dus sur la dette publique. Concernant les revenus secondaires, ils ont enregistré une amélioration induite par l'augmentation des aides budgétaires reçues de l'étranger.

Pour ce qui est du compte de capital, son solde positif s'est tassé, en liaison avec l'absence de remise de dette publique en 2013.

Quant au compte financier, il a affiché un solde négatif résultant, d'une part, de l'accroissement net des passifs de l'Etat relatifs aux investissements de portefeuille et aux prêts et, d'autre part, de l'augmentation des engagements des entreprises au titre des investissements directs étrangers.

Au titre de l'année 2014, les estimations de la balance des paiements affichent un solde global excédentaire de 226,2 milliards contre 2,6 milliards en 2013.

Le compte courant enregistrerait un excédent (1,5% du PIB), imputable à un accroissement du solde positif du compte des biens et une diminution du déficit du compte des services et de celui du revenu secondaire.

En effet, l'excédent de la balance des biens devrait augmenter, au regard de la croissance des exportations et de la baisse des importations.

Le solde structurellement déficitaire des services devrait s'améliorer, en raison de la baisse des paiements dus aux non-résidents au titre du fret induite par le repli des importations. De même, le solde déficitaire du revenu secondaire devrait se réduire sous l'effet de l'augmentation des entrées de ressources liées aux aides budgétaires publiques.

Le compte de capital enregistrerait un solde positif plus élevé que celui de l'année précédente, en lien avec l'augmentation des dons projets entrants.

I.1.2.3 Situation monétaire 2013-2014

Sur la période, la politique monétaire menée a eu pour objectif principal de soutenir l'activité économique et d'assurer la stabilité des prix. Elle a consisté en l'injection régulière de liquidités par appel d'offres sur le marché monétaire pour soutenir les capacités de financement de l'économie par les banques primaires.

Les avoirs extérieurs se sont consolidés de 226,2 milliards, passant de 1 558,5 milliards de FCFA en 2013 à 1 784,7 milliards de FCFA en 2014. Cet accroissement s'explique par un important afflux de ressources en devises résultant des Eurobonds émis sur le marché international.

Les crédits à l'économie ont progressé de 21,7% entre les deux années, passant de 2 830,7 milliards de FCFA en 2013 à 3 446,4 milliards de FCFA en 2014, en liaison avec le regain de confiance chez les investisseurs et l'intensification de l'activité économique.

La position nette du Gouvernement s'est par contre dégradée en s'établissant à 1 490,3 milliards de FCFA en 2014 contre 1 306,6 milliards de FCFA en 2013. Cette détérioration est due à l'accroissement des concours bancaires.

I.2. PERSPECTIVES ECONOMIQUES POUR LA PERIODE 2015-2018

Au niveau international, l'activité économique mondiale connaîtrait un taux de croissance de 3,3% en 2015 contre 3,4% en 2014. Elle serait caractérisée principalement par la chute des prix des produits primaires et le fléchissement de la croissance chinoise. Cependant, cette croissance se renforcerait dans la zone euro et les Etats-Unis, même si elle serait disparate. Par ailleurs, la croissance ralentirait dans les pays émergents et les pays en développement.

Sur la période 2016-2018, la croissance de l'économie mondiale évoluerait en moyenne de 3,8% par an. Elle serait portée par les pays développés, les pays émergents et les pays en développement qui retrouveraient un peu plus de vigueur économique.

Au plan national, sur la base de l'analyse de la gestion de la période 2011-2014, le Gouvernement a pris un certain nombre de mesures pour accompagner efficacement l'activité économique en 2015 et sur la période 2016-2018. Les principales hypothèses qui sous-tendent la croissance du PIB se présentent comme suit :

- ✓ poursuite des projets de soutien à l'entretien des champs et plantations agricoles (café, cacao, hévéa, coton, manioc, igname, banane, produits maraichers etc.) par les organismes nationaux (Conseil Café-Cacao, FIRCA, Conseil coton-anacarde, CNRA, etc.) et les multinationales (Mars, Nestlé, Fida, Banque Mondiale, BOAD, etc.) par la fourniture d'engrais, de semences et de l'encadrement par la formation à la production de qualité ;
- ✓ intensification de la mise en œuvre du PNIA notamment dans la riziculture ;
- ✓ adéquation de la capacité de production des Industries, mines, construction et services avec les besoins locaux et la demande externe suite aux investissements réalisés depuis 2011 ;
- ✓ renforcement de la confiance des opérateurs du secteur privé dans le cadre des discussions Gouvernement-secteur privé ;
- ✓ reprise de la production pétrolière et minière à la suite des investissements réalisés ;
- ✓ poursuite des chantiers du Gouvernement ;
- ✓ renforcement du cadre de financement des PME et PMI (mise en place du fonds de garantie) ;
- ✓ consolidation de l'environnement des affaires (concertation Etat-secteur privé) ;

- ✓ poursuite des réformes structurelles notamment dans le secteur financier ;
- ✓ facilitation des investissements et de la création d'entreprises (renforcement au classement Doing business) ;
- ✓ mise en œuvre des mesures d'accroissement des revenus à travers l'augmentation des salaires des fonctionnaires et du SMIG ;
- ✓ multiplication des forums économiques en vue d'attirer les investissements directs étrangers (exemple : SARA 2015, SITA 2015, coopération ivoiro-turque, Coopération-Ivoiro-Marocaine, conférence internationale sur l'émergence de l'Afrique) ;
- ✓ renforcement du mécanisme d'apurement des arriérés pour résorber les restes à payer;
- ✓ affermissement de la trésorerie pour le règlement des factures dans les délais requis ;
- ✓ renforcement de la capacité d'absorption avec la réduction des délais d'appel d'offre et le relèvement du seuil de passation de marchés à 100 millions de FCFA ;
- ✓ stabilisation des revenus agricoles (café, cacao, coton, noix de cajou, hévéa) à des niveaux rémunérateurs (au moins à 60% du prix CAF) ;
- ✓ renforcement des conditions de l'octroi du crédit (accroissement du taux de transformation en vue du financement des projets de long terme).

I.2.1 Perspectives économiques 2015

Les informations conjoncturelles disponibles au premier semestre **2015** laissent entrevoir le maintien du rythme de croissance de l'activité économique mondiale. Toutefois, l'hétérogénéité des taux de croissance persisterait. En effet, en zone euro, la reprise amorcée en 2013 devrait s'accélérer, sous l'effet notamment de l'apaisement des tensions financières ainsi que d'une restriction budgétaire moins forte. Cependant, la croissance resterait modérée et caractérisée par des disparités encore importantes, entre l'Allemagne où l'activité s'accélérait, et certains pays tels que l'Italie et l'Espagne qui sortent à peine de récession. Hors de la zone euro, les évolutions seraient contrastées. La vigueur de la croissance dans les économies anglo-saxonnes se confirmerait notamment aux Etats-Unis, mais l'activité ralentirait au Japon, en raison de l'accent restrictif de la politique budgétaire. Enfin, dans les économies émergentes, la croissance resterait relativement dynamique, mais elle s'installerait sur un sentier durablement plus faible que dans la période pré-crise, notamment en Chine, au Brésil et en Russie. En conséquence, la croissance de l'économie mondiale ressortirait à 3,3% en 2015 sans retrouver le rythme de croissance observé en moyenne entre 2000 et 2008.

En 2015, la volonté du Gouvernement de consolider les fondements d'une économie émergente et la poursuite des réformes entamées, devraient induire à un taux de croissance de 9,5%.

I.2.1.1. Projection du secteur réel

L'offre globale enregistrerait une hausse de 9,5% en 2015 contre 8,5% en 2014. Cette augmentation serait soutenue par les secteurs primaire, secondaire et tertiaire dont les contributions à la croissance seraient respectivement de 1,5 point, 2,5 points et 3,6 points.

La croissance du secteur primaire devrait être tirée principalement par l'agriculture vivrière (+8,9%) et l'agriculture d'exportation (+5,3%) grâce aux actions de valorisation des productions vivrières, de professionnalisation³ et de la bonne tenue des cultures pérennes notamment la production de cacao. En outre, la mobilisation croissante des ressources pour le financement du Programme National d'Investissement Agricole (PNIA) devrait accroître la production agricole en 2015.

Le secteur secondaire évoluerait de 12,7% en relation avec la bonne progression des BTP (+28,3%), de l'extraction minière (+15,7%) et de l'énergie (+23,3%). La reprise de la branche extraction minière serait due à celle de la production de pétrole brut (10 100 000 barils contre 6 901 536 barils en 2014). Quant à la branche BTP, leur performance serait liée à la poursuite des investissements publics et privés (barrage de Soubré, logements sociaux, projets routiers, etc.). S'agissant de l'énergie, sa croissance serait le fait principalement de l'entrée en production du cycle combiné de la centrale thermique d'Azito.

Le secteur tertiaire devrait bénéficier de l'évolution favorable des secteurs primaire et secondaire. Sa progression de 9,5% s'expliquerait par l'évolution positive de toutes ses composantes. L'activité commerciale évoluerait de 8,7% en rapport avec le dynamisme de l'activité économique. Le transport enregistrerait une augmentation de 11,3% suite notamment à la hausse du transport maritime, au renforcement du réseau routier et du parc autos. Les autres services, avec une hausse de 10,1%, devraient bénéficier des évolutions favorables du tourisme-hôtellerie et des services financiers.

Le secteur non marchand connaîtrait une augmentation de 4,9% liée à la poursuite du recrutement dans l'administration publique notamment dans les secteurs de l'éducation-formation, de la santé et de la sécurité.

Les droits et taxes devraient poursuivre leur tendance à la hausse pour s'établir à 11,1% sous l'effet conjugué de la hausse du volume des produits d'exportation et d'importations.

Au niveau de la demande, la croissance en 2015 serait confortée par les investissements (+26,5%) et la consommation finale (+10,6%). Les investissements seraient toujours soutenus par les chantiers publics et le renforcement des outils de production dans le secteur industriel. Le taux d'investissement global ressortirait à 18,7% du PIB contre 16,0% en 2014 avec un taux d'investissement public de 8,0%. Quant à la consommation

³ organisation des petits producteurs en interprofession dans le vivrier

finale, elle bénéficierait de la hausse des revenus et de la création d'emplois aussi bien dans le secteur public que privé. S'agissant des importations (+11,3%), elles maintiendraient leur dynamisme au regard des besoins en biens intermédiaires et d'équipement pour soutenir les investissements et la production de biens finaux.

L'inflation serait limitée à 1,9% en raison de la politique de lutte contre la cherté de la vie qui se traduirait notamment par l'accroissement de l'offre de produits alimentaires, la poursuite de l'amélioration des circuits de distribution et des voies de dessertes agricoles.

I.2.1.2. Projection de la balance des paiements 2015

A fin 2015, **le solde global** de la balance des paiements serait excédentaire de 645,2 milliards de FCFA en liaison avec la bonne tenue des opérations en capital et des opérations financières.

Le compte courant enregistrerait un déficit (-0,2% du PIB), imputable à une réduction de l'excédent de la balance des biens et à une dégradation du solde des services et de ceux des revenus primaire et secondaire.

En effet, l'excédent de la balance des biens devrait se contracter sous l'impulsion d'une dynamique haussière des importations, induite par les importants besoins en biens d'équipement et intermédiaires dans le cadre de la poursuite des programmes d'investissements publics et privés et par l'ampleur des approvisionnements en produits pétroliers et autres biens de consommation courante pour soutenir la croissance économique.

Les soldes déficitaires des services et du revenu primaire devraient se creuser, en liaison avec la hausse des paiements dus aux non-résidents au titre du fret, des autres services et des revenus d'investissements. De même, le compte du revenu secondaire devrait se dégrader sous l'effet du repli des entrées de ressources liées aux aides budgétaires et de l'augmentation des transferts des migrants à destination de l'étranger.

Le compte de capital enregistrerait un solde positif plus élevé que celui de l'année précédente, en raison de l'augmentation des dons projets entrants.

Le compte financier serait caractérisé par un accroissement net des passifs financiers, amené par les investissements directs étrangers entrants, les investissements de portefeuille entrants et les tirages publics.

I.2.1.3. Projection 2015 de la situation monétaire

En 2015, la situation des agrégats monétaires se caractériserait par la hausse des avoirs extérieurs nets de 645,2 milliards de FCFA, du crédit intérieur de 3,4% et de la masse monétaire de 12,8%.

La progression des **avoirs extérieurs nets** s'expliquerait par le rapatriement des recettes d'exportation et les entrées de ressources en devises liées aux aides budgétaires, aux dons projets entrants, aux investissements directs étrangers entrants, aux émissions de titres publics sur les marchés de capitaux internationaux et aux tirages sur ressources extérieures.

L'accroissement du **crédit intérieur** serait tiré par les crédits à l'économie qui devraient croître de 8,2% en soutien à l'activité économique. Quant à la Position Nette de l'Etat, elle devrait s'améliorer. En effet, l'endettement net de l'Etat devrait diminuer de 111,9 milliards, sous l'effet du remboursement par l'Etat de certains de ses engagements envers le système bancaire notamment les titres publics

En contrepartie de ces évolutions, la **masse monétaire** se consoliderait de 12,8% tirée à la fois par la circulation fiduciaire et les dépôts qui évolueraient respectivement de 8,6% et 14,6%.

I.2.2 Perspectives économiques pour la période 2016-2018

La phase 2016-2018 devrait s'inscrire dans la continuité de la politique de développement du Gouvernement. Ainsi, au regard des résultats obtenus de la mise en œuvre du PND 2012-2015, le plan développement 2016-2020 devrait tracer les sillons de l'émergence à l'horizon 2020.

Les hypothèses du cadrage macroéconomique 2016-2018, prennent en compte l'amélioration de la situation sociopolitique. En outre, le Gouvernement entend poursuivre les réformes nécessaires à l'accompagnement efficace de l'économie et continuer sa politique volontariste d'investissement dans les secteurs moteurs de la croissance économique.

I.2.2.1. Projection du secteur réel 2016-2018

Sur la période 2016-2018, l'activité économique devrait croître en moyenne de 9,1% sous l'impulsion des secteurs secondaire et tertiaire.

Au niveau de l'offre, le **secteur primaire** devrait croître de 6,6% en moyenne sur la période 2016-2018 tiré par l'agriculture vivrière (+9,4%) et l'agriculture d'exportation (+1,6%). Il bénéficierait des investissements dans le secteur agricole. La redynamisation des organisations professionnelles dans les secteurs du vivrier, de l'agriculture d'exportation devrait contribuer à la croissance des différentes filières. En outre, les projections dans le domaine agricole tablent sur un meilleur traitement phytosanitaire des plantations et du verger ainsi qu'une amélioration des routes de desserte et des prix rémunérateurs.

Le secteur secondaire progresserait de 13,0% en moyenne par an, soutenu par l'agroalimentaire (+10,0%), les BTP (+20,6%), les autres industries manufacturières (+9,4%), l'extraction minière (+8,4%) et l'énergie (+25,3%).

L'activité industrielle profiterait d'une part, des facilités issues du code des investissements, des Partenariats Publics Privés (PPP) pour l'augmentation des capacités, des nouvelles installations et d'autre part, d'une dynamique des demandes intérieure et extérieure.

La croissance du secteur minier est basée sur les investissements dans le domaine de l'exploration, de développement et d'entretien des puits pétroliers et mines existants. Ces activités s'appuieraient sur les facilités des codes minier et pétrolier. Les effets notables sur la production seraient envisagés pour le moyen et long terme. Toutefois, il est attendu une remontée de la production pétrolière à partir de l'année 2015.

L'évolution significative de la branche énergie est due à l'entrée en production des cycles combinés des centrales thermiques d'Azito et de CIPREL en 2016 et de l'opérationnalisation du barrage hydroélectrique de Soubré en 2018.

Le secteur tertiaire tirerait avantage de la vigueur du secteur secondaire et évoluerait de 9,7% en moyenne par an sur la période 2016-2018. Cette croissance serait imputable aux investissements dans le secteur des télécommunications pour la couverture nationale (fibre optique), à la construction de routes et des ponts pour le désenclavement des contrées reculées, aux investissements dans les différents ports et aéroports, à l'achèvement et à la mise en service des hôtels en construction depuis 2011-2015.

Le secteur non marchand évoluerait sur la période en moyenne à 4,9% par an. Cette croissance serait liée à la mise en œuvre des politiques de scolarisation obligatoire et de la couverture maladie universelle qui nécessiteraient des recrutements dans les secteurs éducation-formation et santé.

Les droits et taxes poursuivraient leur tendance à la hausse pour s'établir en moyenne à 9,1% par an sur la période. Cette évolution serait soutenue par la hausse du volume des produits d'exportation et le raffermissement de la consommation des ménages qui stimulerait la TVA.

Au niveau de la demande, la croissance serait tirée par l'affermissement des investissements (+14,6%) et la consolidation de la consommation finale (+7,7%).

Sur la période 2016-2018, *les investissements* seraient soutenus par la poursuite des chantiers publics (infrastructures socioéconomiques, logements sociaux, etc.) et le renforcement des outils de production dans les secteurs manufacturier et de la construction. Le taux d'investissement global ressortirait en moyenne par an à 21,3% du PIB. Le taux d'investissement public serait de 8,1% en moyenne par an sur la période. Quant à *la consommation finale*, elle bénéficierait de la hausse des revenus et de la création d'emplois. *Les importations* progresseraient de 9,5% en moyenne par an sous l'impulsion du dynamisme de l'économie. *Les exportations* seraient en hausse de 6,6% en moyenne par an en raison de la bonne tenue des productions agricoles, minières, pétrolières et des produits transformés.

L'inflation serait contenue à 1,9% en moyenne par an sur la période, en dessous de la norme communautaire de 3%, en rapport avec l'accroissement de l'offre de produits alimentaires, un meilleur approvisionnement des marchés et à la politique de lutte contre la cherté de la vie.

Tableau 1 : Variation en volume des secteurs du PIB de 2012-2018*En Pourcentage*

Secteurs	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
	réal.	cpte Prov.	Est.	prév.	Proj.	Proj.	Proj.
Secteur primaire	-2,7	6,9	12,0	7,4	5,2	7,9	6,6
Agriculture vivrière, élevage	4,2	5,5	18,7	8,9	9,5	10,1	8,6
Agriculture d'exportation	-11,5	9,0	2,8	5,3	-2,0	4,0	2,9
Sylviculture	0,6	6,5	0,0	-6,9	0,0	0,0	0,0
Pêche	18,8	3,8	0,4	3,0	3,0	2,0	2,0
Secteur secondaire	-1,4	8,8	3,7	12,7	15,7	9,9	13,4
Extraction minière	-33,5	6,9	-3,3	15,7	11,4	-0,5	14,9
Industries agro-alimentaires	19,7	1,6	8,6	4,9	8,0	12,8	9,4
Produits pétroliers	-60,2	3,8	-2,8	10,9	-2,1	8,9	5,0
Energie (gazeulec)	248,7	19,5	-8,0	23,3	45,0	5,9	28,0
BTP	5,3	27,9	15,5	28,3	25,0	22,0	15,0
Autres industries manufacturières	-4,7	8,5	6,2	9,5	9,8	10,9	7,5
Secteur tertiaire	9,6	9,6	10,2	9,5	9,5	10,5	9,1
Transports	25,2	6,9	9,4	11,3	13,0	12,5	10,5
Télécommunication	18,4	7,8	3,5	8,4	7,3	7,3	7,5
Commerce	0,3	9,7	11,1	8,7	8,4	8,2	7,8
Autres services	9,3	11,0	12,6	10,1	10,3	12,6	10,1
Droits et taxes	90,4	17,6	6,9	11,1	9,0	7,7	7,6
Pib non marchand	16,1	3,1	7,7	4,9	8,9	3,2	2,8
Produit intérieur brut (PIB)	10,7	9,2	8,5	9,5	9,8	8,9	8,8

Source: MPMEF/DGE/DCPE

Tableau 2 : Principaux agrégats macroéconomiques de 2012-2018*En milliards de FCFA*

Agrégats macroéconomiques	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
	réal.	cte Prov.	Est.	prév.	Proj.	Proj.	Proj.
PIB nominal	13 804,9	15 459,8	16 935,5	18 880,0	21 124,2	23 432,9	25 986,7
PIB par habitant	631,1	689,2	747,0	812,0	885,9	958,3	1 036,2
FBCF	1 671,3	2 257,4	2 717,5	3 528,1	4 277,2	4 976,3	5 828,0
public	750,0	971,9	1 038,5	1 502,2	1 643,7	1 885,9	2 221,5
privé	921,3	1 285,5	1 679,0	2 025,9	2 633,5	3 090,4	3 606,5
Taux de croissance en volume (%)							
PIB total	10,7	9,2	8,5	9,5	9,8	8,9	8,8
FBCF	47,0	20,8	16,0	26,5	16,7	12,9	14,2
public	125,4	26,3	3,9	39,8	6,2	11,4	15,5
privé	13,8	16,2	27,0	16,6	26,1	14,0	13,3
Consommation finale	14,9	5,7	10,0	10,6	8,6	7,5	7,1
Exportations de biens	-1,6	5,7	4,1	7,4	6,9	6,3	6,8
Importations de biens	34,8	5,8	3,8	11,3	12,5	7,6	8,4
En pourcentage du PIB							
FBCF	12,1	14,6	16,0	18,7	20,2	21,2	22,4
public	5,4	6,3	6,1	8,0	7,8	8,0	8,5
privé	6,7	8,3	9,9	10,7	12,5	13,2	13,9
Taux d'inflation (variation en %)	1,3	2,6	0,4	1,9	2,1	1,9	2,0

Source : MPMEF / DGE / DCPE.

I.2.2.2. Projection de la balance des paiements 2016-2018

Sur la période 2016-2018, le solde global de la balance des paiements serait excédentaire de 300,0 milliards, équivalent à 1,2% du PIB nominal

En particulier, le compte courant enregistrerait un déficit proche de 2,0% du PIB nominal. Ce déficit proviendrait de la dégradation des services, des revenus primaires et des revenus secondaires.

La balance des biens devrait être caractérisée par une tendance haussière des importations, en lien avec la mise en œuvre du deuxième Plan National de Développement (2016-2020). En effet, l'exécution de ce plan, guidée par de vastes programmes d'investissements publics et privés, devrait induire d'importants besoins en biens d'équipement, en biens intermédiaires et des approvisionnements en produits de consommation courante pour soutenir la croissance économique. Par ailleurs, les exportations augmentent en moyenne de 7 % sur la période 2016-2018 sous l'effet des exportations du cacao, du coton, du caoutchouc, du pétrole et de l'anacarde et de l'or.

Les déficits structurels des services et du revenu primaire devraient s'aggraver, en liaison avec la hausse des paiements dus aux non-résidents au titre du fret, des autres services et des revenus d'investissements. De même, le solde du revenu secondaire devrait se dégrader sous l'effet de l'augmentation des montants reversés aux instances sous régionales au titre des prélèvements communautaires et de l'augmentation des transferts des migrants à destination de l'étranger.

Le compte de capital enregistrerait un solde positif sur toute la période, sous l'effet des dons projets entrants.

Le compte financier serait caractérisé par une entrée substantielle de ressources. En effet, les investissements directs étrangers entrants progressent à un taux similaire à celui du PIB nominal, en relation avec l'amélioration du climat des affaires et les actions de promotions entreprises par le CEPICI et les autorités auprès des investisseurs. Quand aux investissements de portefeuille, ils seraient caractérisés par des entrées nettes de capitaux liées aux émissions de titres publics. Par ailleurs les transactions de l'Administration publique devraient se solder par un accroissement net des passifs financiers, sous l'effet des nouveaux tirages sur les ressources extérieures.

Tableau 3: Balance des paiements 2012-2018*En milliards de FCFA*

LIBELLE POSTE	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
	Real.	Real.	Est.	Proj.	Proj.	Proj.	Proj.
a- Compte des transactions courantes (1+2+3)	-163,7	-208,8	248,8	-34,6	-333,3	-432,4	-553,2
1- Biens et services	572,1	453,4	905,6	742,8	526,2	478,4	404,2
Balance des biens	1 565,6	1 479,2	1 911,7	1 847,1	1 753,1	1 781,5	1 794,6
Balance des services	-993,5	-1 025,8	-1 006,2	-1 104,4	-1 226,8	-1 303,1	-1 390,4
2- Revenu primaire	-469,9	-445,1	-462,7	-540,4	-581,9	-597,1	-608,4
3- Revenu secondaire	-265,8	-217,1	-194,1	-236,9	-277,6	-313,8	-349,0
b- Compte de capital (4+5)	4 141,1	94,8	137,0	222,9	218,6	302,5	276,5
4- Acquisition/cessions d'actifs non financiers	-0,5	-1,6	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
5- Transferts de capital	4 141,6	96,3	137,0	222,9	218,6	302,5	276,5
c. Solde des comptes des transactions courantes et de capital (a+b)	3 977,5	-114,1	385,8	188,3	-114,7	-129,9	-276,7
d- Compte financier (6+7+8+9)	4 202,1	-80,0	159,6	-456,8	-414,7	-429,9	-576,7
6- Investissement direct	-161,3	-204,5	-224,0	-249,7	-279,4	-309,9	-343,7
7- Investissements de portefeuille	-72,6	-86,1	-448,6	-704,5	-294,8	-250,2	-251,8
8- Dérivés financiers	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
9- Autres investissements	4 436,1	210,6	832,2	497,4	159,5	130,2	18,8
e- Erreurs et omissions nettes	-39,1	36,7	0,0	0	0	0	0
f- Solde global	-263,7	2,6	226,2	645,2	300,0	300,0	300,0
g- Ecart d'évaluation	7,7	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
h- Variation des avoirs extérieurs nets	256,0	-2,6	-226,2	-645,2	-300,0	-300,0	-300,0

Source : BCEAO, MPMEF/DGE / DCPE

I.2.2.3. Projection de la situation monétaire pour 2016-2018

Sur la période 2016-2018, les agrégats monétaires seraient marqués par un accroissement en moyenne des avoirs extérieurs nets de 300,0 milliards, une hausse du crédit intérieur de 7,9% et une consolidation de la masse monétaire de 9,3%.

La consolidation des avoirs extérieurs nets serait imputable au rapatriement des recettes d'exportation et à l'afflux de capitaux étrangers sous forme de dons-programmes, de dons-projets, d'investissements directs étrangers, de souscriptions aux titres publics émis sur les marchés de capitaux internationaux et de tirages publics sur ressources extérieures.

Le crédit intérieur augmenterait de 7,9% en moyenne sur la période en soutien à l'activité économique. Cette évolution serait liée à l'accroissement des crédits à l'économie. La position nette du Gouvernement devrait s'améliorer sous l'effet de la baisse de l'endettement net de l'Etat induite par les remboursements en faveur du système bancaire (remboursement net de 26,7 milliards et 21,6 milliards respectivement en 2017 et 2018)

En contrepartie de la hausse de ces agrégats, la masse monétaire se consoliderait de 9,3% en moyenne sur la période sous-revue.

Tableau 4: Situation monétaire 2012-2018

En Milliards de FCFA

Agréats monétaires	Réalizations fin de période			Projections			
	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
AVOIRS EXTERIEURS NETS	1 555,9	1 558,5	1 784,7	2 429,9	2 729,9	3 029,9	3 329,9
BCEAO	1 296,6	1 299,7	1 558,9	2 204,1	2 504,1	2 804,1	3 104,1
BANQUES	259,4	258,8	225,8	225,8	225,8	225,8	225,8
CREDIT INTERIEUR	3 441,5	4 137,3	4 936,7	5 106,4	5 569,1	5 974,5	6 409,1
P N G	1 133,2	1 306,6	1 490,3	1 378,4	1 420,4	1 393,7	1 342,1
CREDITS A L'ECONOMIE	2 308,3	2 830,7	3 446,4	3 728,0	4 148,7	4 580,8	5 067,1
crédits de court terme	1 538,2	1 851,2	2 167,8	2 344,9	2 609,6	2 881,4	3 187,2
<i>dont crédits de campagne</i>	156,0	186,4	275,8	298,3	332,0	366,6	405,5
crédits de moyen et long terme	770,1	979,5	1 278,6	1 383,1	1 539,2	1 699,5	1 879,9
ACTIF=PASSIF	4 997,4	5 695,9	6 721,4	7 536,3	8 299,0	9 004,4	9 739,1
MASSE MONETAIRE	4 911,4	5 481,0	6 363,8	7 178,7	7 941,4	8 646,8	9 381,5
CIRCULATION FIDUCIAIRE	1 591,4	1 747,7	1 877,5	2 039,3	2 215,1	2 406,0	2 613,3
DÉPÔTS	3 320,1	3 733,3	4 486,3	5 139,4	5 726,4	6 240,9	6 768,2
DEPOTS EN CCP		0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
DEPOTS EN CNE	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
dépôts à vue	1 667,1	1 925,0	2 344,9	2 644,2	2 963,7	3 232,9	3 497,8
dépôts à terme	1 653,0	1 808,2	2 141,4	2 495,2	2 762,6	3 007,9	3 270,3
AUTRES ELEMENTS NETS	86,0	214,9	357,6	357,6	357,6	357,6	357,6

Source : BCEAO

II- EVOLUTION DES FINANCES PUBLIQUES 2013-2018

II.1. EVOLUTION DES FINANCES PUBLIQUES 2013-2015

II.1.1 Politiques en matière de finances publiques 2013-2015

Les politiques menées en matière de finances publiques sur la période 2012-2015 ont contribué au respect des objectifs du Programme Economique et Financier soutenu par la Facilité Elargie de Crédit 2011-2014.

Dans ce cadre, plusieurs réformes ont été mises en œuvre, aussi bien au niveau fiscal qu'au niveau des dépenses publiques.

Au titre de **la fiscalité**, les principales mesures ont concerné notamment :

- l'admission en régime simplifié des entreprises prestataires de services pétroliers en vue de faciliter leur identification, le suivi de leurs activités, de leurs déclarations fiscales et les paiements des impôts dus ;
- le renforcement de l'Autorité morale de l'Administration par l'amélioration de l'encadrement des services fiscaux ;
- la réforme du remboursement des crédits de TVA avec l'apurement de la totalité des arriérés et le paiement régulier des crédits courants ;
- la segmentation des contribuables par la création des Centres des Moyennes Entreprises (CME) et le renforcement des compétences de la Direction des Grandes Entreprises (DGE) ;
- l'adoption du décret n° 2013-858 du 19 décembre 2013 portant guide de procédure des enquêtes douanières en entreprise ;
- la poursuite de l'amélioration de la prise en charge de la valeur des marchandises importées ;
- la poursuite de la lutte contre la fraude par le renforcement des contrôles sur la base de l'analyse des risques ;
- la mise en place du Guichet Unique du Commerce Extérieur en vue de simplifier les procédures d'importation ;
- la mise en œuvre du Tarif Extérieur Commun (TEC) de la CEDEAO ;
- le renforcement du suivi des exonérations fiscales avec un rapport annexé à la loi de finances 2016 ;
- la mise en œuvre du Système de Dédouanement Automatisé des Marchandises (SYDAM) version 2 ;

- le soutien à la relance des activités économiques et à la création d'entreprises dans le cadre du « doing business » à travers la réduction des coûts et des frais d'imposition des actes de création d'entreprises.

Au titre des dépenses publiques, les principales mesures ont concerné notamment :

- la transposition des directives du nouveau cadre harmonisé des finances publiques à travers l'adoption⁴ par l'Assemblée Nationale, de deux Lois organiques portant Code de transparence et Lois de Finances ;
- l'élaboration et l'adoption de quatre décrets portant Règlement sur la Comptabilité Publique (RGCP), Plan Comptable de l'Etat (PCE), Tableau des Opérations Financières de l'Etat (TOFE) et portant Nomenclature Budgétaire de l'Etat (NBE) ;
- la mise en place des comités de suivi des délais en matière de passation des Marchés Publics ;
- le démarrage des activités visant la mise en place du Compte Unique du Trésor (CUT) ;
- le renforcement des crédits consacrés à la lutte contre la pauvreté ;
- le démarrage effectif des activités du Comité National de la Dette Publique (CNDP) à travers l'élaboration d'une Stratégie D'endettement à Moyen Terme (SDMT) et l'Analyse de Viabilité de la Dette (AVD) ;
- l'adoption d'une stratégie de la maîtrise de la masse salariale ;
- l'assainissement des relations avec les fournisseurs de l'Etat à travers l'audit et le paiement des arriérés, ainsi que la création de la Cellule d'Information des Opérateurs Economiques (CELIOPE) ;
- la formalisation des différentes étapes du processus d'élaboration du budget de l'Etat assortie des délais de réalisation ;
- l'élaboration des Documents de Programmation Pluriannuelle des Dépenses (DPPD) et des Projets Annuels de Performance (PAP) pour l'ensemble des Ministères.

Les efforts du Gouvernement dans la mise en œuvre de ces réformes ont été accompagnés par les concours financiers extérieurs mobilisés dans le cadre du Programme Economique et Financier appuyé par la Facilité Elargie de Crédit (FEC).

⁴ Il a été pris deux lois organiques: La loi organique n°2014-336 du 05 juin 2014 portant loi de finances; La loi organique n°2014-337 du 05 juin 2014 portant code de transparence de gestion des finances publiques.

Quatre (04) décrets d'application ont été signés depuis le 09 juillet 2014: RGCP n°2014-416 du 09 juillet 2014 portant règlement général sur la comptabilité publique; NBE n°2014-417 du 09 juillet 2014 portant nomenclature budgétaire de l'Etat; PCE n°2014-418 du 09 juillet 2014 portant plan comptable de l'Etat; TOFE n°2014-419 du 09 juillet 2014 portant tableau des opérations financières de l'Etat.

II.1.2 Opérations financières de l'Etat 2013-2015

Tableau 5 : Tableau des opérations financières de l'Etat 2013-2015

En milliards

Natures des opérations	2013	2014	2015 Est.
	Réalisation	Réalisation	Prévision
Recettes et dons	3 039,5	3 293,3	3 903,5
Recettes fiscales	2 408,6	2 573,3	2 934,4
<i>dont base budget</i>	2 261,0	2 403,9	2 719,6
Impôts intérieurs	1 302,9	1 344,2	1 509,5
Droits et taxes à l'importation	806,6	903,8	1 050,0
Droits et taxes à l'exportation	299,1	325,2	374,9
Recettes non fiscales	429,4	416,1	592,6
Cotisations de sécurité sociale	307,3	340,7	386,5
Autres	122,2	75,4	206,1
<i>dont base budget</i>	112,6	47,6	175,0
Dons	201,5	304,0	376,5
Projet	96,2	137,0	222,9
Programme	105,2	167,0	153,6
Dépenses et prêts nets	3 385,6	3 669,6	4 579,8
Dépenses Courantes	2 140,4	2 369,5	2 769,3
Personnel	1 038,9	1 183,3	1 328,4
Prestations sociales	252,2	258,4	264,3
Subvention et transferts	325,0	304,1	396,8
Fonctionnement (yc sociales ciblées)	524,3	623,7	779,8
<i>dont base budget</i>	376,2	448,8	606,4
Investissement	934,2	994,2	1 353,3
/Financement intérieur	618,0	608,1	731,1
<i>dont base budget</i>	611,0	597,6	722,3
/Financement extérieur	316,2	386,1	622,1
Emprunts	219,9	249,1	404,9
Dons	96,2	137,0	217,2

Natures des opérations	2013	2014	2015 Est.
	Réalisation	Réalisation	Prévision
Autres (dépenses en capital, sortie de crise, déchets toxiques)	96,3	94,6	153,2
Prêts nets	0,0	-2,4	0,0
Intérêts	214,8	213,6	304,1
Intérieur	115,6	119,5	156,1
Extérieur	99,1	94,2	148,0
Solde base ordonnancement	-346,2	-376,2	-676,3
% du PIB	-2,2%	-2,2%	-3,6%
Solde budgétaire de base (Définition UEMOA)	-126,2	-127,1	-277,1
% du PIB	-0,8%	-0,8%	-1,5%
Solde de primaire de base	-16,7	-80,5	-126,6
% du PIB	-0,1%	-0,5%	-0,7%
Financement	346,2	376,2	676,3
Extérieur	273,9	529,4	1 000,0
Tirages (yc appui budgétaire et Eurobonds)	331,2	663,8	1 263,0
Amortissement	-127,5	-226,0	-232,6
Autre financement extérieur	70,2	91,7	-30,4
Intérieur	72,3	-153,2	-323,7
Bancaire	134,2	130,2	-111,9
Autre	-53,9	-274,2	-177,3
Ecart (- surfinancement)	-8,0	-9,2	-34,4
PIB	15 459,8	16 935,5	18 880,0

Source: MPMEF/DGE/DCPE

L'analyse des opérations financières de l'Etat sur la période 2013-2015 fait ressortir une bonne tenue des recettes et dons et une meilleure rationalisation des dépenses totales y compris les prêts nets. L'évolution des principaux postes est présentée ci-après.

II.1.2.1. Les recettes et dons

Les **recettes et dons** connaissent une évolution annuelle de 8,4% passant de 3 039,5 milliards en 2013 à 3 293,3 milliards en 2014.

Cette performance est rendue possible grâce au bon niveau des recettes fiscales qui passent de 2 408,6 milliards en 2013 à 2 573,3 milliards en 2014. Ces recettes sont composées essentiellement de la fiscalité intérieure (de 1 302,9 milliards en 2013 à 1 344,2 milliards en 2014) et de la fiscalité de porte (de 1 105,7 milliards en 2013 à 1 229,0 milliards en 2014). Les ressources de dons projet et programme ont également contribué à l'évolution positive des ressources de l'Etat en passant de 201,5 milliards en 2013 à 304,0 milliards en 2014, marquant ainsi la pleine reprise de la coopération avec les PTF.

Ces bons niveaux de recouvrement s'expliquent principalement par la relance et la consolidation des activités économiques, ainsi que la mise en œuvre satisfaisante des mesures fiscales.

Cette croissance positive devrait se poursuivre en 2015 avec une estimation de 3 903,5 milliards, soit une progression de 18,5% en raison notamment du relèvement du taux des droits d'enregistrement sur le cacao (de 3% à 3,33%), du paiement attendu des redevances téléphonie cellulaire (105 milliards contre 7,3 milliards en 2014), et de l'accroissement des dons (+23,9%).

II.1.2.2. Les dépenses et prêts nets

Les **engagements** de l'Etat liés aux défis de la relance de l'économie se sont ressentis à travers les niveaux de dépenses effectuées sur la période 2013-2015. Ainsi, les dépenses publiques constituées des dépenses primaires et des intérêts sur la dette sont passées de 3 385,6 milliards en 2013 à 3 669,6 milliards en 2014 avec une évolution de 8,4%. En 2015, ces charges devraient s'accroître pour atteindre un niveau de 4 579,8 milliards, soit 24,8% par rapport à 2014.

Cette hausse est essentiellement liée à la croissance des dépenses d'investissement qui sont passées de 934,2 milliards en 2013 à 994,2 milliards en 2014 et à l'impact financier de la réforme sur la masse salariale. En 2015, les dépenses d'investissement devraient ressortir à 1 353,3 milliards, soit une hausse de 36,1%. Ce taux d'évolution élevé répond au besoin de relance de la croissance économique en vue de faire de la Côte d'Ivoire un pays émergent à l'horizon 2020.

Les **intérêts payés sur la dette publique** sont restés relativement stables (214,8 milliards en 2013 contre 213,6 milliards en 2014). En 2013, le Gouvernement s'est engagé à mettre en place un plan d'apurement et de non accumulation des arriérés. Ce plan a permis de stabiliser et de maîtriser le niveau d'endettement en 2014.

Toutefois, le niveau des intérêts en 2015 devrait ressortir à 304,1 milliards, soit une hausse de 42,4% en raison des intérêts payés sur l'émission d'Eurobond 2015-2024 et du paiement des intérêts sur les découverts statutaires de la BCEAO.

La bonne exécution des opérations financières sur la période 2013-2014 a permis de maintenir le déficit budgétaire à 2,2% du PIB. Cependant, il est enregistré une dégradation du déficit, qui ressortirait à 3,6% du PIB en 2015, en lien avec l'accélération de l'exécution des projets d'investissement du PND.

II.1.2.3 Les opérations de financement

Le **financement** de ces déficits budgétaires a été rendu possible grâce notamment aux ressources mobilisées sur les marchés monétaires et financiers en 2013 (863,2 milliards) et 2014 (1 458,6 milliards, dont 357 milliards d'Eurobond). En 2015, le déficit serait couvert par le recours au marché monétaire et financier de l'UEMOA à hauteur de 489,2 milliards, ainsi qu'au marché international à travers l'émission de titre Eurobond (584,8 milliards) et de SUKUK (150 milliards). Par ailleurs, l'Etat bénéficierait d'appuis budgétaires de 163,3 milliards.

II.2. PERSPECTIVES D'EVOLUTION DES FINANCES PUBLIQUES 2016-2018

II.2.1 Politiques des finances publiques 2016-2018

II.2.1.1 Au titre de la fiscalité

La politique fiscale sur la période 2016-2018 sera essentiellement orientée vers la poursuite des efforts de renforcement de l'efficacité et de la transparence en matière de recouvrement des recettes et des réformes fiscales.

Au titre de **la fiscalité de porte**, les principales mesures à mettre en œuvre concernent :

- **la sécurisation et la simplification des procédures** à travers notamment :
 - la poursuite de l'assainissement du milieu des Commissionnaires en Douanes Agréés ;
 - la mise en test du projet d'échanges de données Douanes/Abidjan Terminal ;
 - la mise en place d'un système de paiement électronique ;
 - l'installation de scanners à l'exportation et dans les principaux bureaux frontières ;
 - la construction de ponts bascules pour améliorer la pesée dans les principaux bureaux frontières ;

- la mise en œuvre d'un système de veille des recettes.
- **l'organisation des contrôles sur la base de l'analyse du risque :**
 - la mise à disposition de la base de la plate-forme des procès-verbaux simplifiés de tous les bureaux informatisés ;
 - le développement d'une base de données des valeurs en douane ;
- **la maîtrise du transit, des régimes suspensifs et des exonérations** à travers notamment :
 - l'interconnexion des systèmes avec le Ghana, le Burkina Faso et le Mali ;
 - la rationalisation des exonérations ;
 - le contrôle de la destination et de l'utilisation des biens exonérés ;
 - l'automatisation des bons de livraison (BL) ;
- **le renforcement des contrôles après dédouanement et de la lutte contre la fraude** par :
 - les contrôles en entreprise sur la base d'un plan annuel ;
 - la formalisation dans un guide de l'ensemble des procédures après dédouanement ;
 - l'application de nouvelles méthodes de contrôles documentaires et en entreprise ;
- **la modernisation de la gestion des ressources, de l'organisation et de la conduite des opérations** par :
 - la poursuite de la certification des directions centrales ;
 - l'intensification des actions de lutte contre le racket et la corruption ;
 - le renforcement de la politique de satisfaction-client ;
 - l'accélération du traitement des dossiers de saisine en instance devant les organes de recours.
- **le renforcement de l'outil informatique à travers :**
 - la sécurisation du système d'information de la Direction Générale des Douanes ;
 - le développement de plusieurs applicatifs spécifiques en soutien à la réforme.

Au titre de **la fiscalité intérieure**, les réformes sur la période 2016-2018 devraient s'inscrire dans la dynamique des mesures mises en œuvre par l'Etat et qui visent principalement à prendre en compte les effets de l'application des Accords de Partenariats Economiques (APE) au niveau du commerce international et de la mondialisation, et leur impact sur les recettes de porte et sur les recettes fiscales intérieures.

Ces réformes concernent entre autres, le renforcement du dispositif de gestion informatique, la simplification du système fiscal, notamment par l'harmonisation et l'extension de la base imposable de certains impôts, la rationalisation des régimes et barèmes d'imposition et l'abandon progressif de mesures d'incitation à l'investissement au profit d'une approche d'incitation plus globale basée sur le droit commun.

Ainsi, les réformes envisagées sur la période 2016-2018 s'articulent autour des axes principaux ci-après :

- **la réforme de l'administration fiscale**, axée sur l'organisation des services opérationnels et la réorientation de leurs missions, notamment par :
 - l'organisation des services opérationnels sur la base du principe de la segmentation des contribuables, notamment par le renforcement des Centres des Moyennes Entreprises (CME) et la Direction des Grandes Entreprises (DGE) ;
 - une réorganisation des services de contrôle : les compétences de la DGE et des Directions Régionales seront étendues à toutes les missions fiscales concernant les entreprises relevant de leur fichier respectifs, notamment en matière de contrôle sous toutes ses formes ;
 - la poursuite de la déconcentration des services et la création de nouveaux services dans les zones à forte potentialité fiscale et le redécoupage des services extérieurs ;
 - l'ouverture du centre d'archivage.

- **la modernisation de la gestion de l'impôt** qui sera mise en œuvre par :
 - la reprise du plan directeur informatique de la Direction Générale des Impôts ;
 - l'introduction de la télé-procédure et du système de suivi amélioré de la facturation dans les secteurs sensibles à la fraude à la TVA ;
 - le paiement de l'impôt par virement bancaire et par téléphonie mobile ;
 - la mise en place du système d'archivage électronique ;
 - la poursuite de la consultation en ligne du Livre foncier électronique ;
 - la mise en place du système de management de la qualité (SMQ) en vue de parvenir à la certification à la norme ISO 9001 version 2008 de nouveaux services de la DGI ;
 - La dématérialisation de la patente à compter de 2016 ;
 - L'implémentation de la GPEEC pour une meilleure maîtrise de la gestion prévisionnelle des ressources humaines de la DGI.

- **la réforme de la fiscalité directe**, d'une part, des personnes physiques notamment par la simplification du mode de détermination de l'impôt sur le revenu, des impôts sur les traitements et salaires, et d'autre part, de la fiscalité directe des entreprises. La finalité devrait être la mise en place d'un système de taxation cédulaire et d'un impôt sur les sociétés.

- **la réforme de la politique fiscale en matière de TVA** qui consistera à :
 - poursuivre les réaménagements nécessaires du dispositif de la taxe sur la valeur ajoutée afin de le moderniser, de renforcer la neutralité de cette taxe au regard des entreprises et de la rendre conforme aux standards internationaux ;
 - élargir l'assiette de la TVA en réduisant progressivement le champ des exonérations, notamment pour se conformer aux directives de l'UEMOA ;
 - rationaliser les mécanismes de gestion de la TVA en généralisant le remboursement, en modulant les conditions de celui-ci en fonction des profils-risques des demandeurs et en sécurisant les recettes affectées au remboursement ;
- **la réforme de l'impôt synthétique**, visant à mieux fiscaliser les petits contribuables qui sont les plus nombreux ;
- **la réforme du régime du réel simplifié d'imposition (RSI).**
- **l'adoption d'un régime fiscal adapté aux petites et moyennes entreprises (PME).**
- **l'aménagement des droits d'accises**, qui devrait permettre une meilleure maîtrise de la base taxable et un rapprochement du barème de celui prévu par la directive de l'UEMOA sur les droits d'accises.
- **la réforme du cadastre en vue de sa modernisation.**

II.2.1.2. Au titre des dépenses publiques

Les principales mesures envisagées dans le cadre de la gestion des dépenses sur la période 2016-2018 sont les suivantes:

- **la mise en œuvre d'une politique d'endettement soutenable** définie dans la stratégie de gestion de la dette publique ;
- **la poursuite de la mise en œuvre de la stratégie de maîtrise de la masse salariale** adoptée en mai 2014 et actualisée selon les nouvelles hypothèses ;
- **la réduction des délais de passation des marchés publics et d'exécution des dépenses** en vue de l'amélioration de la capacité d'absorption, notamment au niveau des dépenses d'investissement ;
- **la mise en œuvre des mesures contenues dans le schéma directeur des réformes des finances publiques, notamment :**
 - la rénovation de la planification, la programmation, la budgétisation, le pilotage de l'exécution des dépenses de l'Etat ;
 - la mise en place d'un système d'information financière de la chaîne de la dépense ;
 - la mise en place de dispositif de contrôle et d'audit interne et externe.

II.2.2 Opérations financières de l'Etat 2016-2018

Les prévisions de recettes et de dépenses pour la période 2016-2018 sont basées sur un taux de croissance moyen du PIB de 9,1% sur la période susmentionnée.

Les recettes tiennent compte des estimations de 2015 et intègrent désormais les recettes affectées aux collectivités et organismes bénéficiaires des prélèvements fiscaux et parafiscaux (FER, ANSUT, CCC, etc.).

Tableau 6 : Tableau des opérations financières de l'Etat 2016-2018

En milliards

Natures des opérations	2016	2017	2018
	Prévision	Prévision	Prévision
Recettes et dons	4 443,4	4 862,2	5 294,5
Recettes fiscales	3 452,1	3 845,5	4 299,2
<i>dont base budget</i>	<i>3 002,4</i>	<i>3 305,4</i>	<i>3 695,6</i>
Impôts intérieurs	1 927,0	2 180,6	2 436,6
Droits et taxes à l'importation	1 112,4	1 235,4	1 432,7
Droits et taxes à l'exportation	412,7	429,6	429,9
Recettes non fiscales	625,2	566,6	571,3
Cotisations de sécurité sociale	407,4	452,3	501,5
Autres	217,8	114,3	69,7
<i>dont base budget</i>	<i>201,1</i>	<i>97,6</i>	<i>53,0</i>
Dons	366,1	450,1	424,1
Projet	218,5	302,5	276,5
Programme	147,6	147,6	147,6
Dépenses et prêts nets	5 136,1	5 628,4	6 126,0
Dépenses Courantes	2 917,0	3 054,5	3 206,8
Personnel	1 428,9	1 499,5	1 560,7
Prestations sociales	275,6	305,6	338,9
Subvention et transferts	372,9	375,4	382,8
Fonctionnement (yc sociales ciblées)	839,5	874,0	924,4

Natures des opérations	2016	2017	2018
	Prévision	Prévision	Prévision
<i>dont base budget</i>	649,0	663,5	689,8
Investissement	1 614,1	2 012,6	2 366,4
/Financement intérieur	955,9	1 069,3	1 338,3
<i>dont base budget</i>	946,9	1 058,3	1 325,3
/Financement extérieur	658,2	943,3	1 028,1
Emprunts	439,7	640,8	751,6
Dons	218,5	302,5	276,5
Autres (dépenses en capital, sortie de crise, déchets toxiques)	285,6	250,3	275,5
Prêts nets	0,0	0,0	0,0
Intérêts	319,4	311,1	277,3
Intérieur	149,6	146,7	118,9
Extérieur	169,8	164,4	158,4
Solde base ordonnancement	-692,8	-766,2	-831,5
% du PIB	-3,4%	-3,3%	-3,2%
Solde budgétaire de base (Définition UEMOA)	-253,1	-125,4	-79,9
% du PIB	-1,2%	-0,5%	-0,3%
Solde de primaire de base	-81,2	38,0	49,9
% du PIB	-0,4%	0,2%	0,2%
Financement	692,8	766,2	831,5
Extérieur	562,9	646,7	774,0
Tirages (yc appui budgétaire et Eurobonds)	509,8	661,1	771,9
Amortissement	-275,9	-294,6	-302,3
Autre financement extérieur	329,1	280,2	304,3
Intérieur	129,8	119,6	57,5
Bancaire	76,2	-2,7	20,4
Autre	56,7	122,4	42,0
Ecart (- surfinancement)	-3,1	-0,2	-4,9
PIB	21 124,2	23 432,9	25 986,7

Source: MPMEF/DGE/DCPE

II.2.2.1. Les recettes et dons

Sur la base des hypothèses et des mesures fiscales énoncées plus haut, **les recettes totales et dons** passeraient de 4 443,4 milliards en 2016 à 5 294,5 milliards en 2018, avec un taux de croissance moyen annuel de 10,5%. Ces ressources resteraient dominées par les recettes fiscales (79,4% en moyenne sur la période).

Les recettes fiscales passeraient de 3 452,1 milliards en 2016 à 4 299,2 milliards en 2018. La pression fiscale serait de 16,3% en 2016, 16,4% en 2017 et de 16,5% en 2018. L'amélioration de la pression fiscale sur la période résulterait des effets positifs des mesures envisagées par les administrations fiscales et les perspectives favorables de la conjoncture nationale et internationale.

Les recettes non fiscales progresseraient de 625,2 milliards en 2016 à 571,3 milliards en 2018, en tenant compte de l'impact de la réforme de la sécurité sociale et celui de la mise en œuvre de la stratégie de la masse salariale, ainsi que du renouvellement des licences de téléphonie cellulaire.

S'agissant des dons, ils ressortiraient à 366,1 milliards en 2016 pour atteindre 424,1 milliards en 2018 du fait de la prise en compte dans les prévisions financières seulement des projets ayant des conventions signées.

II.2.2.2. Les dépenses et prêts nets

Quant aux **dépenses et prêts nets**, ils passeraient de 5 136,1 milliards en 2016 à 6 126 milliards en 2018.

Les charges salariales devraient passer de 1 428,9 milliards en 2016 à 1 560,7 milliards en 2018, soit une hausse de 131,8 milliards sur la période pour prendre en charge les recrutements ordinaires ainsi que les impacts financiers de la mise en œuvre de la nouvelle stratégie de gestion de la masse salariale.

Les dépenses de fonctionnement sont projetées à 839,5 milliards en 2016, puis à 874,0 milliards en 2017 et à 924,4 milliards en 2018.

Les subventions et transferts passeraient de 372,9 milliards en 2016 à 382,8 milliards en 2018. Ces subventions seront affectées essentiellement aux écoles privées, aux EPN, aux collectivités, au secteur électricité et à la filière coton.

Les dépenses d'investissement s'établiraient à 1 614,1 milliards en 2016, à 2 012,6 milliards en 2017, puis à 2 366,4 milliards en 2018, soit une évolution moyenne de 21,1% prenant en compte les priorités du PND 2016-2020 traduites dans le PIP. Les financements sur ressources extérieures représenteraient 43,7%.

Les intérêts dus sur la dette publique se chiffrent à **319,4** milliards de FCFA en 2016, à **311,1** milliards en 2017 et à **277,3** milliards en 2018, conformément à la politique de la dette publique engagée par l'Etat.

Au titre des **soldes budgétaires**, les finances publiques seraient caractérisées par une baisse progressive des déficits sur le moyen terme, qui passeraient de 3,4% du PIB en 2016 à 3,2% du PIB en 2018.

II.2.2.3. Les opérations de financement

Ces déficits seraient financés par les ressources mobilisées sur les marchés monétaire et financier de l'UEMOA allant de **1 191,6** milliards en 2016 à **1 083,4** milliards en 2017 et à **1 008,4** en 2018.

II.3. GESTION DE LA DETTE PUBLIQUE SUR LA PERIODE 2013-2018

II.3.1 Evolution de la dette publique sur la période 2013-2015

L'atteinte du point d'achèvement de l'initiative en faveur des Pays Pauvres Très Endettés (PPTE) le 26 juin 2012, a permis à la Côte d'Ivoire de bénéficier de l'allègement substantiel du stock de sa dette. Au total, 4 090 milliards ont été annulés dont 1 491 milliards d'annulation bilatérale sous la forme de Contrat de Désendettement et de Développement (C2D) consenti par la République Française.

Par ailleurs, l'Etat a bénéficié de la restructuration de sa dette intérieure. Les Bons du Trésor (BT) que la BCEAO refinançait depuis décembre 2010 d'un montant de 608 milliards ont été restructurés en des BT de deux (2) ans ou Obligations de trois (3) ans et cinq (5) ans à des taux légèrement inférieurs aux taux du marché (4,75% à 5,25%).

Le stock de la dette publique totale s'élève à 5 257,3 milliards en 2013 et à 6 438,5 milliards en **2014**⁵, soit respectivement 34,0% et 38,0% du PIB. En 2015, il ressortirait à 7 751,2 milliards, soit 40,0% du PIB.

L'augmentation progressive de la dette publique totale enregistrée depuis l'allègement de la dette extérieure obtenue à la faveur de l'atteinte du point d'achèvement de l'Initiative PPTE (en juin 2012), est liée principalement à la reprise et à l'intensification des investissements publics en rapport avec la mise en œuvre du Plan National de Développement (PND 2012-2015).

⁵ Non compris l'encours C2D de 1 374,1 milliards de F CFA, (le stock de la dette totale s'élève à 7 812,6 milliards de F CFA, en incluant cet encours).

II.3.1.1. Stock de la dette publique

Le recours de la Côte d'Ivoire au marché des capitaux de l'UEMOA a occasionné une hausse progressive du stock de la dette intérieure. Ce stock, qui était de 2 286,6 milliards en 2012, est ressorti à 2 651,9 milliards en 2013 et 3 129,9 milliards en 2014.

A la suite de l'atteinte du point d'achèvement de l'IPPTE, le stock de la dette extérieure, réduit à 2 393,0 milliards en 2012, s'est accru pour se situer à 3 308,7 milliards en 2014, soit 38,0% du PIB. En 2015, il devrait s'afficher à 4 240,7 milliards, représentant 40,0% du PIB.

Les années 2014 et 2015 restent marquées par le retour de la Côte d'Ivoire sur les marchés financiers internationaux, avec les émissions réussies de deux Eurobonds en juillet 2014 et février 2015, qui ont permis de mobiliser respectivement 750 millions de dollars et 1 milliard de dollars, soit 357 milliards FCFA et 584,8 milliards FCFA. Par ailleurs, la Côte d'Ivoire prévoit de diversifier ses financements avec le recours à des financements islamiques, notamment l'émission d'un SUKUK pour une valeur de 150 milliards FCFA en novembre 2015.

Tableau 7 : Evolution du stock de la dette publique de 2012 à 2015

DETTE PUBLIQUE	En milliards de FCFA			
	2012	2013	2014	2015
Stock	4 679,6	5 257,3	6 438,5	7 551,2
<i>Encours</i>	4 357,5	4 948,2	6 018,6	7 551,2
<i>Arriérés(a)</i>	322,1	309,1	419,9	-0
Dette extérieure (1)				
Stock	2 393,0	2 605,4	3 308,7	4 240,7
<i>Encours</i>	2 393,0	2 605,4	3 308,7	4 240,7
<i>Arriérés(a)</i>	-	-	-	-
Dette intérieure (2)				
Stock	2 286,6	2 651,9	3 129,9	3 310,5
<i>Encours</i>	1 964,5	2 342,8	2 709,9	3 310,5
<i>Arriérés(a)</i>	322,1	309,1	419,9	0
Stock dette publique en % du PIB	33,9%	34%	38%	40,0%

Source : MPMEF/DGTCP/DDP

II.3.1.2 Service de la dette publique

En 2013, le service de la dette s'élevait à 837,5 milliards dont 95,8 milliards au titre de la dette extérieure totalement payée et 741,7 milliards pour la dette intérieure dont 504,1 milliards ont été payés. Les arriérés de la dette intérieure, essentiellement dus à la BCEAO (192,4 milliards) ont été renégociés.

En 2014, Le service de la dette totale a été exécuté à 1 189,8 milliards de FCFA, quasiment en ligne avec le montant prévu à 1 151,2 milliards de FCFA. Il se compose de la dette extérieure (337,6 milliards de F CFA contre une prévision de 337,3 milliards) et de la dette intérieure (852,2 milliards contre 813,9 milliards prévus). Le dépassement enregistré se justifie principalement par des paiements anticipés d'échéances (30 milliards) de 2015 et 2016 au titre de la dette SIR, en accord avec le Programme économique et financier en cours avec le FMI. L'échéance C2D due en 2014 qui s'élève à 147,6 milliards de FCFA a été entièrement payée. En ce qui concerne l'émission de l'Eurobond 2014-2024, les intérêts payés se chiffrent à 23,6 milliards.

Le service de la dette publique en 2015 se situerait à 1 298,9 milliards et resterait dominé par les remboursements de titres publics (546,1 milliards), la prise en compte du paiement anticipé de la totalité de la dette envers la SIB et du C2D (147,6 milliards). Ce service comprendrait 438,6 milliards de dette extérieure et 860,3 milliards de dette intérieure.

II.3.2 Politique de la dette publique 2016-2018

Le Gouvernement s'est engagé sur la période 2016-2018 à un niveau d'endettement soutenable en cohérence avec la politique d'endettement contenue dans la Stratégie de gestion de la Dette à Moyen Terme (SDMT). Cette stratégie a pour objectif général de satisfaire les besoins de financement de l'État et respecter ses obligations de paiement au moindre coût possible à long terme en maintenant le risque à un niveau prudent.

Par ailleurs, comme par le passé, plusieurs types d'instruments seront utilisés, avec une priorité accordée aux instruments de longue maturité. En raison de l'augmentation des fréquences et des niveaux d'émissions des autres Etats de la zone UEMOA, les marges de manœuvre en termes de levées de fonds sur le marché intérieur seront de plus en plus réduites.

En effet, la réalisation des grands projets d'investissement prévus dans le PND sur la période 2016-2020 nécessite la mobilisation d'importantes ressources, que les marchés financiers locaux ou régionaux seuls ne peuvent suffire à combler. Dans cette perspective, et tenant compte de la

stratégie d'endettement nouvellement adoptée, le Gouvernement entend diversifier sa base d'investisseurs en ayant recours au marché financier international. Cette opération vise à donner au Gouvernement les moyens nécessaires pour réaliser son ambition de faire de la Côte d'Ivoire un pays émergent à l'horizon 2020.

Les prévisions d'émissions de titres publics sur le marché sous régional (hors Eurobond) sur la période 2016-2018 prennent en compte :

- ✓ le service prévisionnel de la dette sur la période selon l'hypothèse suivante : l'endettement intérieur contribue à hauteur de 40% à la couverture du besoin de financement. Les instruments de cet endettement sont essentiellement des titres (bons, obligations du Trésor, SUKUK, etc.) ;
- ✓ la couverture du montant destiné au Contrat de Désendettement et de Développement (C2D) ;
- ✓ les nouveaux financements à rechercher compte tenu du déficit budgétaire.

Les montants indicatifs proposés se présentent dans le tableau ci-après.

Tableau 8 : Montant indicatif à mobiliser de 2016 à 2018

En milliards de FCFA

Années	Montant indicatif des titres à émettre
2016	1 191,6
2017	1 083,4
2018	1 008,4

Source : MPMEF/DGTCP/DDP

Ces montants sont indicatifs et pourraient être modifiés au regard des besoins de financements.

II.3.3 Evolution de la dette publique 2016-2018

L'encours de la dette publique est projeté à 6 794,1 milliards en 2016, à 6 221,2 milliards en 2017 et à 5 679,5 milliards en 2018. Le profil de l'encours de la dette publique de 2016 à 2018 est à la baisse en raison notamment, de l'effet conjugué des remboursements de notionnelles et de la non prise en compte des ressources d'emprunts potentielles de la période.

Tableau 9 : Evolution de l'encours de la dette publique de 2016 à 2018

	<i>En milliards de FCFA</i>		
Encours	2016	2017	2018
Dette publique (1)+(2) <i>Encours</i>	6 794,10	6 221,20	5 679,50
Dette extérieure (1) <i>Encours</i>	4 078,30	3 867,80	3 630,90
Dette intérieure (2) <i>Encours</i>	2 715,80	2 353,40	2 048,60
Stock dette publique en % du PIB	31,6%	26,6%	21,9%

Source : MPMEF/DGTCP/DDP

NB : Ces encours reflètent les projections effectuées sur la base de l'encours estimé à fin 2014 (hors charges exceptionnelles) y compris l'Eurobond 2015 et l'encours du C2D.

Les encours de la dette intérieure de 2017 et 2018 ne prennent pas en compte les mobilisations de ressources sur le marché des titres publiques.

Au niveau de la dette extérieure, l'encours sur la période 2016-2018 est dominé par les détenteurs des eurobonds. Quant à la dette intérieure, elle est composée majoritairement par la dette de marché comprenant aussi bien des instruments de court, moyen et long termes.

Tableau 10 : Evolution du service de la dette publique de 2016 à 2018

Service de la dette publique	2016	2017	2018
TOTAL DU SERVICE DE LA DETTE PUBLIQUE	1 259,9	1 279,4	1 115,8
- Intérieure	778,3	755,3	571,6
dont Remboursement de titres publics	670,9	657,4	509,5
<i>dont Bons du Trésor</i>	160,7	153,8	0,0
<i>Emprunts obligataires TPCI</i>	302,0	127,7	179,4
- Extérieure	481,5	524,0	544,3
dont Club de Paris	202,9	198,2	195,1
<i>dont AFD (C2D)</i>	147,6	147,6	147,6
Eurobonds	175,2	193,3	57,9

Source : MPMEF/DGTCP/DDP

Les prévisions du service de la dette publique au titre de l'année 2016 ont été réévaluées à la fin du deuxième trimestre 2015, principalement en raison de la hausse brutale du cours du dollars US et de la prise en compte de l'impact des décaissements effectifs de la période 2015-2028. En 2017 et 2018, le service de la dette extérieure est attendu à la hausse, principalement en raison des échéances du FMI (dette multilatérale), C2D (dette bilatérale) et Eurobonds (dette commerciale).

Les prévisions du service ressortiraient pour l'année :

- ✓ 2016 à 1 259,9 milliards dont 778,3 milliards sur la dette intérieure (670,9 milliards de titres publics) et 481,5 milliards de dette extérieure (147,6 milliards de C2D) ;
- ✓ 2017 à 1 279,4 milliards avec 755,3 milliards de dette intérieure et 524,0 milliards de dette extérieure (147,6 milliards de C2D) ;
- ✓ 2018 à 1 115,8 milliards dont 544,3 milliards sur la dette extérieure (y compris 147,6 milliards de C2D) et 571,6 milliards sur la dette intérieure.

II.4 CONVERGENCE COMMUNAUTAIRE 2013-2018

L'année 2013 a été l'échéance de l'horizon de convergence fixé par le règlement n°05/2009/CM/UEMOA du 26 juin 2009, portant modification du règlement n°11/99/CM du 21 décembre 1999 relatif aux modalités de mise en œuvre du Pacte de Convergence, de stabilité, de croissance et de solidarité entre les Etats membres de l'UEMOA. Au terme de cette échéance, aucun pays de l'Union n'a respecté de manière durable les quatre

critères de premier rang. A l'issue d'une étude, la Commission de l'UEMOA a défini et établi cinq (05) nouveaux critères dont trois (03) de premier rang et deux (02) de second rang et fixé le prochain horizon de convergence au 31 décembre 2019.

Au plan national, les efforts en matière de respect des critères de convergence de l'UEMOA seront maintenus.

La situation de convergence de la Côte d'Ivoire est présentée dans le tableau ci-dessous.

Tableau 11 : Situation des critères de convergence 2013-2018

Critères	Normes	2013	2014	2015	2016	2017	2018
<i>Critères de 1er rang</i>							
Solde budgétaire global (dons compris) / PIB nominal (en %)	≥ - 3	-2,2	-2,2	-3,6	-3,4	-3,3	-3,2
Taux d'inflation annuel moyen (en %)	≤ 3	2,6	0,4	2,3	2,0	2,0	2,0
Encours de la dette publique ⁶ totale rapporté au PIB nominal (en%)	≤ 70	32,0	34,1	40,0	31,6	26,6	21,9
Nombre de critères de premier rang respectés		3	3	2	2	3	3
<i>Critères de 2nd rang</i>							
Ratio masse salariale / Recettes fiscales (en %)	≤ 35	43,1	46,0	45,3	44,2	41,9	38,9
Taux de pression fiscale (en %) ⁷	≥ 20	15,6	15,2	15,5	16,3	16,4	16,5
Nombre de critères de second rang respectés		0	0	0	0	0	0
Nombre total de critères respectés		3	3	2	2	2	2

Source : MPMEF/DGE/CNPE

NB: les critères respectés sont en gris

⁶ Encours hors C2D

⁷ Les recettes fiscales à partir de 2016 intègrent désormais les recettes affectées aux collectivités et organismes bénéficiaires des prélèvements fiscaux et parafiscaux (FER, ANSUT, CCC, etc.).

II.4.1 Critères de premier rang

Le solde budgétaire global (don compris) rapporté au PIB nominal est ressorti à -2,2% en 2013 et 2014, conforme à la norme communautaire (supérieur ou égal à -3%), en liaison avec la bonne exécution des opérations financières sur la période 2013-2014. Ce ratio s'est dégradé en 2015, pour se situer à -3,6% du fait de l'accélération de l'exécution des projets d'investissement du PND. Il devrait ressortir à -3,4% en 2016, avant de connaître une amélioration en 2017 et 2018, en passant respectivement de -3,3% à -3,2%.

Le taux d'inflation annuel moyen est resté conforme à la norme communautaire de l'UEMOA (inférieur ou égal à 3%) en 2013 et 2014, enregistrant des niveaux respectifs de 2,6% et 0,4%. En 2015, il est attendu à 1,9%. Les efforts de maintien des prix devraient se poursuivre sur la période 2016-2018, grâce aux mesures de lutte contre la cherté de la vie.

L'encours de la dette publique totale (hors C2D) rapporté au PIB a représenté 35,5% du PIB en 2014, après un taux de 32,0% en 2013, en dessous de la norme communautaire (inférieur à 70%). En 2015, ce ratio devrait ressortir à 40,0% du fait du recours au marché financier régional et international pour le financement des investissements. La mise en œuvre de la nouvelle politique d'endettement devrait permettre de maintenir ce ratio largement en deçà de la norme communautaire de 70%. Il passerait de 31,6% en 2016 à 21,9% en 2018.

Sur la période 2016-2018, l'ensemble des critères de 1^{er} rang serait respecté grâce aux efforts de mobilisation des recettes et rationalisation des dépenses, aux mesures de lutte contre la cherté de la vie ainsi que l'application de la stratégie d'endettement.

II.4.2 Critères de second rang

Le ratio masse salariale sur recettes fiscales est passé de 43,1% en 2013 à 46,0% en 2014 au-delà de la norme communautaire fixée à un maximum de 35%. Ce ratio devrait rester au-dessus cette norme en 2015 (45,3%), du fait de la mise en œuvre des mesures de revalorisation salariale des fonctionnaires et agents de l'Etat ainsi que les recrutements dans les secteurs sociaux. Sur la période 2016-2018, ce ratio enregistrerait une amélioration progressive pour atteindre 38,9% en 2018, en cohérence avec la stratégie de maîtrise de la masse salariale.

Le taux de pression fiscale, dont la norme communautaire est fixée à 20% à l'horizon 2019 (base droits constatés), croit progressivement de 15,5% en 2015 à 16,5% en 2018, sur la base des encaissements.

Les efforts du Gouvernement en vue de maîtriser la masse salariale et d'améliorer le niveau des recettes devraient permettre à terme de respecter l'ensemble des critères de second rang.

III. PROGRAMMATION BUDGETAIRE 2016-2018

La programmation budgétaire 2016-2018 s'inscrit dans le cadre des orientations du nouveau Plan National de Développement (PND) 2016-2020, qui demeure dans la continuité des grandes orientations du Gouvernement, à savoir la réalisation de la vision d'une Côte d'Ivoire émergente à l'horizon 2020. Cet objectif passe par le maintien de la stabilité macroéconomique et l'accroissement des investissements publics et privés.

III.1 RESSOURCES BUDGETAIRES 2016-2018

Les ressources du budget de l'Etat pour l'année 2016 s'élèvent à **5 813,3** milliards. Elles sont projetées à **6 222,5** milliards et **6 550,7** milliards respectivement en 2017 et 2018. Elles progressent de 617,3 milliards (+11,9%) entre 2015 et 2016, de 409,3 milliards (+7%) entre 2016 et 2017 et de 328,2 milliards (+5,3%) entre 2017 et 2018. Cette baisse du rythme de progression résulte de la réduction progressive du recours aux marchés monétaire et financier suivant la stratégie de la dette.

Ces prévisions de ressources tiennent compte des hypothèses macroéconomiques et des politiques fiscales de la période.

III.1.1 Projection des ressources intérieures 2016-2018

Le budget de l'Etat pour la période **2016-2018**, à l'instar des budgets précédents, devrait être financé essentiellement par les ressources intérieures représentant en moyenne **82,6%** de l'ensemble des ressources.

III.1.1.1. Les recettes fiscales

Les recettes fiscales, constituant en moyenne **74,9%** des ressources intérieures, ont été projetées sur la base de la consolidation du regain d'activités et de l'intensification de la lutte contre la fraude fiscale. Elles sont constituées essentiellement des postes suivants :

- **l'impôt sur le Bénéfice Industriel et Commercial (hors pétrole)** représentant **9,5%** des recettes fiscales, devrait connaître une évolution de 8,5% en passant de 258,8 milliards en 2015 à **280,9** milliards en 2016. En 2017 et 2018, cet impôt est respectivement projeté à **318,7** milliards et **356,3** milliards, soit une progression moyenne de 12,6%. Cette évolution est soutenue par les efforts des services de recouvrement en matière de lutte contre la fraude, le plein effet des Centres des Moyennes Entreprises et l'élargissement de l'assiette en lien avec la politique du développement du secteur privé ;

- **l'impôt sur les revenus et salaires** est projeté respectivement à 410,4 milliards, 458,4 milliards et 517,2 milliards en 2016, 2017 et 2018, soit une hausse moyenne de 11,6% sur la période. Ces projections tiennent compte de l'amélioration du marché de l'emploi, des revalorisations salariales tant dans le privé que le public, de l'application effective de l'augmentation du SMIG ainsi que de la poursuite des efforts de recouvrement des arriérés et le renforcement des contrôles fiscaux et administratifs ;
- la **TVA** qui passe de **323,2** milliards en 2016 à **351,5** milliards en 2017 et à **411,5 milliards** en 2018, est en liaison avec la bonne tendance de l'économie, la consolidation de la consommation finale, les efforts de recouvrement des arriérés, le renforcement du contrôle fiscal, la gestion rationnelle des exonérations et l'élargissement de l'assiette fiscale ;
- les **droits d'enregistrement et timbres** sont fixés à **192,8** milliards en 2016, **205,5** milliards en 2017 et **204,8** milliards en 2018 tenant compte du relèvement du taux du droit d'enregistrement qui passe de 3,3% en 2015 à 5% à partir de 2016 pour le cacao. Les droits d'enregistrement sur le café et le cacao contribueraient respectivement à hauteur de 136,3 milliards, de 141,4 milliards et de 132,8 milliards à ces projections ;
- les **revenus de pétrole et de gaz** sont prévus à **99,6** milliards en 2016, **102,8** milliards en 2017 et **110,3** milliards en 2018. Ces projections tablent sur une hausse de la production du pétrole (passant de 12,5 millions de barils en 2016 à 16,2 millions en 2018) et une stagnation de celle du gaz (2,1 millions de mètre cube) ;
- les **taxes sur les télécommunications** sont projetées à **84** milliards en 2016, **99,6** milliards en 2017 et **116** milliards en 2018. Ces prévisions tiennent compte de la croissance observée dans le secteur de la téléphonie, la hausse des consommations téléphoniques et les actions de contrôle et de lutte contre la fraude ;
- les **taxes sur les produits pétroliers** sont projetées à **205,6** milliards pour 2016, **236,7** milliards pour 2017 et **280,7** milliards pour l'année 2018. Ces projections sont basées sur des hausses respectives des volumes mis à la consommation de 7,8%, 8,8% et 13,5% de gasoil et de 13%, 16% et 18% pour le super carburant. Le niveau de taxation prévisionnel retenu est en moyenne de 141,6 FCFA/litre sur le gasoil et de 240,3 FCFA/litre sur le super carburant ;
- les **taxes sur les marchandises générales** devraient passer de **770,8** milliards en 2016 à **846,5** milliards en 2017, puis à **975,9** milliards en 2018 en prenant en compte un taux de croissance du commerce extérieur de 10% en 2016, 11,1% en 2017 et 14% en 2018, ainsi qu'un ratio de mise à la consommation en droit commun estimé à 50% et un taux moyen d'imposition autour de 26% sur la période, suite à l'application du Tarif Extérieur Commun (TEC) de la CEDEAO ;

- les **taxes à l'exportation** qui sont attendues respectivement à **412,7** milliards, **429,6** milliards et **429,9** milliards en 2016, 2017 et 2018, découlent d'un prix CAF moyen sur la période 2016-2018 de 1 630 FCFA/Kg de cacao et de 1 041,5 FCFA/Kg de café. Ces projections reposent sur des quantités de cacao en moyenne de 1,7 million de tonne avec une baisse du cacao fève au profit du cacao transformé. Elles sont également basées sur une baisse des quantités de café vert qui passeraient de 84 750 tonnes en 2016 à 79 100 tonnes en 2018.

III.1.1.2. Les recettes non fiscales

Les recettes non fiscales sont projetées à 241,5 milliards en 2016, 208 milliards en 2017 et à 75,1 milliards en 2018, soit une baisse de 166,4 milliards liée essentiellement à la fin en 2017 du renouvellement des licences de télécommunication.

III.1.1.3. Les Emprunts

Les emprunts sur les marchés monétaire et financier sont projetés à 1 191,6 milliards en 2016, 1 083,4 milliards en 2017 et à 1 008,4 milliards en 2018. Cette baisse traduit la volonté du Gouvernement de réduire les emprunts sur les marchés monétaire et financier.

Ces prévisions de mobilisation intègrent les échéances de l'AFD traitées dans le cadre du C2D et tiennent compte de la possibilité de collecte de fonds sur le marché international. En effet, depuis la gestion 2014, la Côte d'Ivoire a commencé à émettre des titres Eurobonds sur le marché européen. Ces titres ont permis de collecter sur la période 2014-2015 la somme de 941 milliards.

Tableau 12 : Préviation de ressources intérieures budgétaires 2015-2018

En milliards de FCFA

Ressources intérieures	2015 collectif	2016 Budget	2017 Projections	2018 Projections
RECETTES FISCALES	2 757,2	3 444,4	3 819,9	4 271,3
- DGI	1 438,1	1 607,0	1 786,5	2 002,9
- TRESOR	6,2	6,4	6,2	6,4
- DGD (<i>hors PCS, PCC et SGS</i>)	1 275,1	1 389,4	1 512,7	1 686,5
- Recettes affectées	37,8	441,6	514,5	575,5
RESSOURCES NON FISCALES	243,3	241,5	208,0	75,1
- Privatisation et ventes d'actifs	41,9	30,5	98,3	8,4
- Transfert des entreprises/dette rétrocédée	0,6	0,7	1,2	0,9
- Redevances téléphonie cellulaire	105,0	150,0	45,0	0
- Autres recettes non fiscales	68,2	60,3	63,5	65,8
- Intégration de ressources additionnelles C2D	14,7			
-arriérés dividendes PETROCI	12,8			
Emprunts sur marchés monétaire et financier	1 181,9	1 191,6	1083,4	1 008,4
TOTAL RESSOURCES INTERIEURES	4 182,3	4 877,4	5 111,3	5 354,8

*Source : MPMB/DGBF***III.1.2 Projection des ressources extérieures 2016-2018**

Les ressources extérieures prévues sur la période 2016-2018 sont fondées sur la mobilisation des concours extérieurs attendus dans le cadre de la mise en œuvre du PND 2016-2020.

Ces ressources sont prévues à 935,9 milliards en 2016, à 1 111,2 milliards en 2017 et à 1 196 milliards en 2018. Elles se composent d'appuis budgétaires et de financements extérieurs des projets sous forme d'emprunts et de dons.

III.1.2.1. Les appuis budgétaires

Les appuis budgétaires identifiés sont projetés à 217,7 milliards en 2016, intégrant les appuis budgétaires de la Banque Mondiale (55 milliards), de l'Union Européenne (15,1 milliards) et de l'AFD dans le cadre du C2D (147,6 milliards). En 2017 et 2018, ces appuis sont attendus annuellement à 167,9 milliards comprenant 147,6 milliards au titre du C2D et 20,3 milliards de l'Union Européenne.

III.1.2.2. le financement extérieur des projets

Le financement extérieur des projets est prévu à 718,2 milliards en 2016 comprenant 499,7 milliards d'emprunts-projets et 302,5 milliards de dons-projets.

Pour les années 2017 et 2018, le financement extérieur identifié au titre des projets sur la base des conventions signées, est attendu respectivement à 943,3 milliards et à 1 028,1 milliards en cohérence avec le PIP.

Tableau 13 : Prévision de ressources extérieures budgétaires 2015-2018

En milliards de FCFA

Ressources extérieures	2015 Collectif	2016 Budget	2017 Projection	2018 Projection
Appuis budgétaires	254,1	217,7	167,9	167,9
Dons-Projets	264,2	218,5	302,5	276,5
Emprunts Projets	495,4	499,7	640,8	751,6
Total	1 013,7	935,9	1 111,2	1 196,0

Source : MPMB/DGBF

III.2. DEPENSES BUDGETAIRES 2016-2018

La programmation des dépenses budgétaires 2016-2018 est conforme à la politique budgétaire du Gouvernement qui met l'accent sur le renforcement des investissements dans les secteurs sociaux et des infrastructures en vue de réduire la pauvreté.

III.2.1 Politiques de dépenses 2016-2018

La politique budgétaire sur la période 2016-2018, en matière de dépenses, vise la maîtrise des charges de fonctionnement et la soutenabilité de l'endettement public afin de dégager des marges substantielles au profit des investissements. Le renforcement des dépenses d'investissement devrait permettre au Gouvernement de poursuivre sa politique de croissance économique à travers la mise en œuvre du PND II⁸ en vue de l'atteinte de l'émergence à l'horizon 2020.

III.2.2 Analyse des projections des dépenses 2016-2018 par nature économique

Les dépenses budgétaires pour l'année 2016 s'élèvent à 5 813,3 milliards. Elles sont projetées à 6 222,5 milliards et 6 550,7 milliards respectivement en 2017 et 2018.

Tableau 14 : Projection des dépenses budgétaires de l'Etat 2016-2018

Natures des dépenses	Projections budgétaires				Part dans le budget			
	Collectif	Budget	Projections		Collectif	Budget	Projections	
	2015	2016	2017	2018	2015	2016	2017	2018
SERVICE DE LA DETTE	1 295,0	1 259,9	1 279,4	1 115,8	24,9%	21,7%	20,6%	17,0%
DEPENSES DE PERSONNEL	1 328,4	1 428,9	1 499,5	1 560,7	25,6%	24,6%	24,1%	23,8%
AUTRES DEPENSES ORDINAIRES	1 032,7	1 039,3	1 043,3	1 077,1	19,9%	17,9%	16,8%	16,4%
Subventions et transferts	397,6	372,9	375,4	382,8	7,7%	6,4%	6,0%	5,8%
Abonnement	62,5	72,9	73,6	79,3	1,2%	1,3%	1,2%	1,2%
Achats de biens et services	572,6	593,5	594,3	615,0	11,0%	10,2%	9,6%	9,4%
DEPENSES INVESTISSEMENT (yc FIMR, FER)	1 540,0	1 746,3	2 001,6	2 353,4	29,6%	30,0%	32,2%	35,9%
dont FIMR	9,0	13,9	15,0	15,9	0,2%	0,2%	0,2%	0,2%
Fonds d'Entretien Routier	28,8	88,8	100,7	116,0	0,6%	1,5%	1,6%	1,8%
AUTRES DEPENSES DES COMPTES SPECIAUX		338,9	398,8	443,6	0,0%	5,8%	6,4%	6,8%
TOTAL DEPENSES BUDGETAIRES	5 196,1	5 813,3	6 222,5	6 550,7	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
<i>Evolution</i>		<i>11,9%</i>	<i>7,0%</i>	<i>5,3%</i>				

Source : MPMB/DGBF

⁸ PND II : Plan National de Développement 2016-2020

Sur la période 2016-2018, la structure des dépenses du budget reste la même avec une prédominance des dépenses d'investissement (32,8%), suivies des dépenses de personnel (24,2%) et du service de la dette publique (19,7%). Toutefois, il convient de noter une baisse des charges de dette et de fonctionnement au fil des années au profit des investissements qui représenteraient 32,8% du budget en 2018.

La projection de dépenses se décline par grandes masses comme suit :

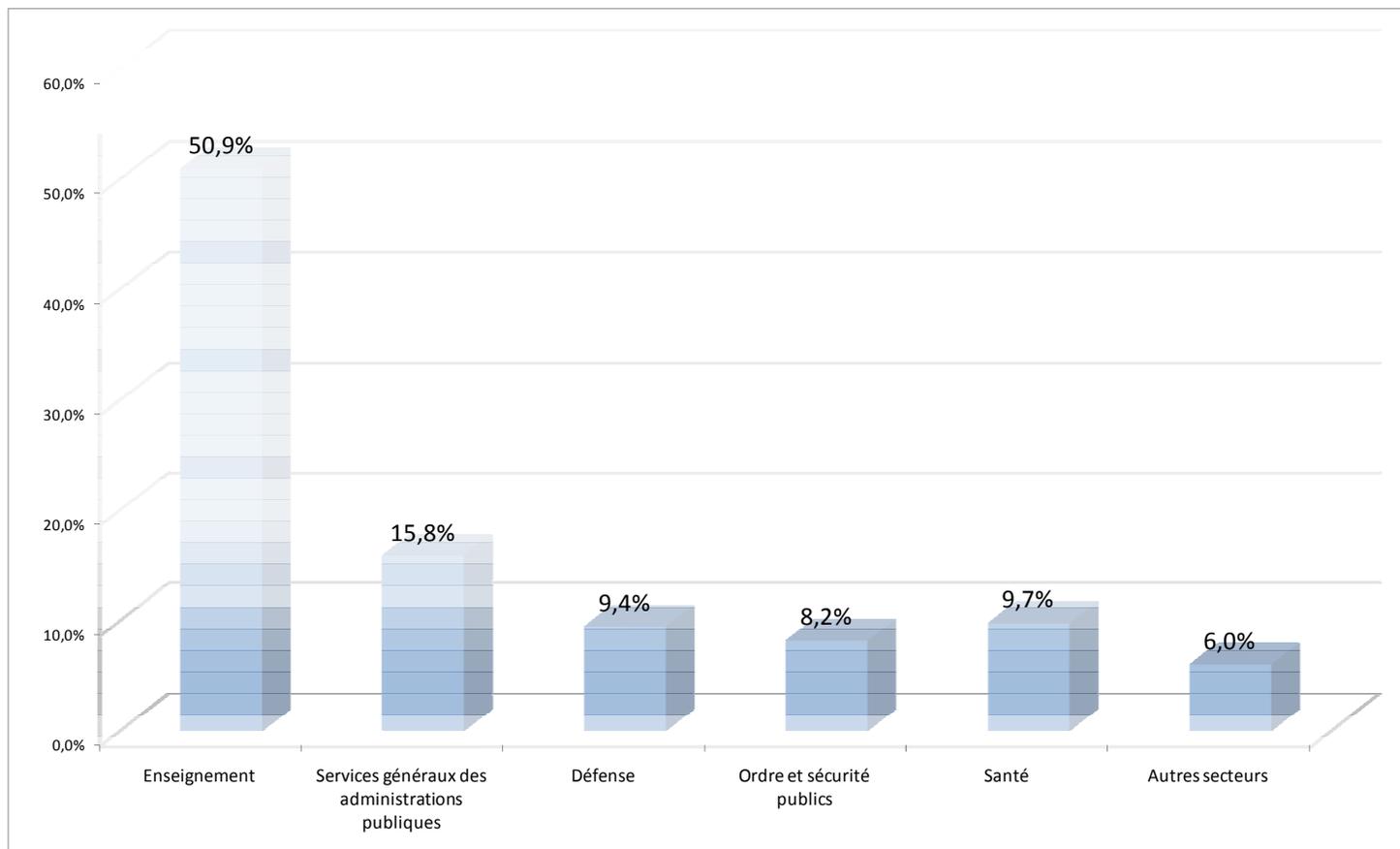
III.2.2.1. Personnel

Les prévisions de la masse salariale sur la période 2016-2018 sont fixées respectivement à 1 428,9 milliards, 1 499,5 milliards et 1 560,7 milliards, représentant en moyenne 38,8% des recettes fiscales sur la période. Ces projections sont conformes à la **stratégie de maîtrise de la masse salariale** adoptée par le Gouvernement. Cette stratégie vise le respect, à moyen terme, de la norme communautaire fixée à 35%. En effet, le ratio masse salariale recettes fiscales passe de 43,7% en 2015 à 36,3% en 2018. Ce ratio devrait se situer autour de la norme communautaire à partir de l'année 2019.

Les prévisions de dépenses de personnel tiennent compte :

- de la poursuite des avancements indiciaires tous les deux ans ;
- des recrutements notamment dans les secteurs clés tels que l'éducation et la santé ;
- des changements de situations administratives ;
- de l'amélioration de la gestion des effectifs.

Graphique 1 : Répartition de la masse salariale 2016-2018 par grandes fonctions



Source : MPMB/DGBF

La répartition de la masse salariale projetée sur la période 2016-2018 affiche une prédominance du secteur de l'éducation-formation qui absorbe plus de la moitié de la masse salariale, mettant en exergue la place de choix accordée par le Gouvernement à ce secteur afin de disposer de ressources humaines qualifiées et de réduire considérablement le taux d'analphabétisme.

Encadrée 1 : Grandes mesures mises en œuvre à travers la stratégie de la masse salariale

- Déblocage des avancements indiciaires interrompus depuis 1988.
- Reprise des avancements indiciaires tous les deux ans.
- Réajustement du taux de cotisation de la charge patronale de l'Etat: Depuis le 01 juillet 2013, le taux de cotisation sociale est passé de 18% à 25% du traitement brut soumis à retenue pour pension, conformément à l'ordonnance n°2012- du 04 avril 2012.
- Réajuster le taux de cotisation de la charge patronale de l'Etat de 19% à 16,67% dès la dernière année du déblocage.
- Promotion des fonctionnaires de grade A4 aux grades supérieurs.
- Traitement de la situation des ingénieurs et des techniciens.
- Maîtrise de la gestion des effectifs.
- Conception et le déploiement du Système Intégré de Gestion des Fonctionnaires et Agents de l'Etat (SIGFAE).
- Réalisation du Fichier Unique de Référence (FUR).
- Institution du poste de Directeur des Ressources Humaines (DRH) dans tous les Ministères.
- Identification des fonctionnaires et la reprise de la notation.
- Contrôle des diplômes et des arrêtés d'admission en vue de la fiabilité des recrutements.

Graphique 2 : Réalisations et prévisions de la mise en œuvre de la Stratégie de maîtrise de la masse salariale



Source : MPMB/ DGBF

L'analyse des évolutions de la masse salariale et des recettes fiscales fait ressortir une mise en œuvre efficace de la stratégie de la masse salariale présageant l'atteinte de l'objectif du ratio de la masse salariale par rapport aux recettes fiscales comme en témoigne le graphique

III.2.2.2. Abonnement

Les dépenses de consommation d'eau, de téléphone et d'électricité devraient connaître une évolution sur la période avec des montants respectifs de **72,9** milliards, **73,6** milliards et **79,3** milliards en 2016, 2017 et 2018.

Ces projections prennent en compte les consommations attendues des nouveaux services déconcentrés, de l'extension du réseau d'électrification rurale et de l'éclairage public.

Ces dépenses enregistreraient une forte hausse en 2016 (16,6%) par rapport aux années 2017 (1%) et 2018 (7,7%) du fait de la prise en compte en 2016 de l'augmentation tarifaire de l'éclairage public. Toutefois, les projections de ces dépenses prennent en compte certaines dispositions de maîtrise et de rationalisation dont :

- l'ajustement des puissances souscrites pour éviter les pénalités ;
- l'incitation des services au remplacement des équipements vétustes ;
- la restriction des lignes à consommation abusive ;
- la sensibilisation des usagers à l'utilisation rationnelle de l'électricité, de l'eau et du téléphone dans les services publics ;
- l'audit des installations par le Laboratoire du Bâtiment et des Travaux Publics ;
- la redynamisation des actions de la Brigade de Contrôle des Abonnements en vue de faire réparer les fuites d'eau et dénoncer les branchements illicites.

Tableau 15: Evolution des dépenses d'abonnement 2016-2018

En milliards de FCFA

Nature de l'abonnement	2015	2016	2017	2018
Electricité	44,1	53,4	58,3	63,6
Eau	8,4	8,5	8,6	8,5
Téléphone	10,0	11,0	6,9	7,2
TOTAL	62,5	72,9	73,6	79,3

Source : MPMB/ DGBF

III.2.2.3. Subventions et Transferts

Les subventions et transferts accordés par l'Etat à certains de ses démembrements et organismes extérieurs sont projetés à **372,9** milliards en 2016, **375,4** milliards en 2017 et **382,8** milliards en 2018. Ces subventions sont destinées notamment :

- **aux écoles privées** pour la prise en charge des frais d'écolage des élèves et étudiants affectés par l'Etat ;
- **aux Etablissements Publics Nationaux** pour mettre en œuvre certaines missions spécifiques de l'Etat ;
- **à la filière coton** pour soutenir le prix des intrants agricoles ;
- **au secteur électricité** dans le but de faire face à la demande d'électricité de plus en plus forte pour accompagner la croissance de l'activité économique ;
- **aux Collectivités Décentralisées⁹** pour soutenir la politique de décentralisation de l'Etat ;
- **aux Ambassades et représentations à l'étranger** pour prendre en compte notamment l'impact financier de la réforme de la diplomatie ;
- **aux élèves et étudiants** au titre des bourses, des kits scolaires et frais de transport.

Pour la période 2016-2018, il n'est prévu aucune dotation au titre de la fourniture en HVO (Heavy Vacuum Oil) en tenant compte du renforcement de la capacité de fourniture en gaz naturel avec l'entrée en production du champ CI 202 et de la fourniture de gaz de FOXTROT.

⁹ Dans le cadre de la mise en œuvre de sa politique de décentralisation et du développement local, le Gouvernement a procédé à la création de 31 régions, 2 districts autonomes et 197 communes.

Tableau 16: Evolution des subventions et transferts 2015-2018*En milliards de FCFA*

Nature de la subvention	collectif	Budget	Projections	
	2015	2016	2017	2018
Subventions et transferts	397,6	372,9	375,4	382,8
Subvention aux écoles privées	97,6	117,6	118,6	119,6
Subventions aux EPN	83,3	72,8	72,8	72,8
Subvention coton	7,0	7,0	7,0	7,0
Subvention au secteur électricité	16,6	19,8	20,9	22,4
Soutien à l'utilisation de HVO	64,2	0,0	0,0	0,0
Fonds de réserves café cacao	1,0	1,0	1,0	1,0
Collectivités décentralisées	17,7	21,4	18,4	18,4
Bourse, kits scolaires et transports	48,1	56,8	57,8	58,8
Soutien Compagnie Air Côte d'Ivoire	2,0	2,0	2,0	2,0
PSP liquidation	1,9	2,0	0,0	0,0
Autres subventions	58,2	71,1	76,9	80,8

Source : MPMB/ DGBF

III.2.2.4. Autres achats de Biens et Services

Les autres dépenses d'achats de biens et services intégrant les subventions de l'Etat vers des organismes parapublics et les charges de fonctionnement courant des services de l'administration, connaîtraient une hausse entre 2016 et 2018 de 3,3% contre 12,7% d'augmentation du budget global, pour tenir compte de la volonté du Gouvernement de dégager des marges budgétaires afin de renforcer les investissements.

Ainsi, ces dépenses sont prévues en 2016, 2017 et 2018 à des montants respectifs de **593,5** milliards, **594,3** milliards et **615** milliards.

III.2.2.5. Investissement

Les investissements publics prévus sur la période 2016-2018 tiennent compte de la stratégie nationale du Gouvernement contenue dans le PND II qui décrit les grandes orientations en matière d'investissement.

Ces investissements (y compris le FIMR et le Programme d'entretien routier) devraient évoluer à un rythme annuel moyen de 15,1% en passant de **1 746,3 milliards** en 2016, à **2 001,6 milliards** en 2017 puis à **2 353,4 milliards** en 2018 avec des appuis extérieurs respectifs de **718,2 milliards, 943,3 milliards et 1 028,1 milliards** (soit 44,1% des investissements publics de la période).

Tableau 17: Evolution des dépenses d'investissement 2015-2018

En milliards de FCFA

Dépenses d'investissement	Collectif 2015	Budget 2016	Projections	
			2017	2018
Total Dépenses d'investissement y/c FER et FIMR	1 540,0	1 746,3	2 001,6	2 353,4
<i>Financement intérieur</i>	780,4	1 028,1	1 058,3	1 325,3
<i>Financement extérieur</i>	759,6	718,2	943,3	1 028,1
Variation annuelle (%)	46,6%	13,4%	14,6%	17,6%
Pourcentage du budget total	29,6%	30,0%	32,2%	35,9%
TOTAL DEPENSES BUDGETAIRES	5 196,0	5 813,3	6 222,5	6 550,7

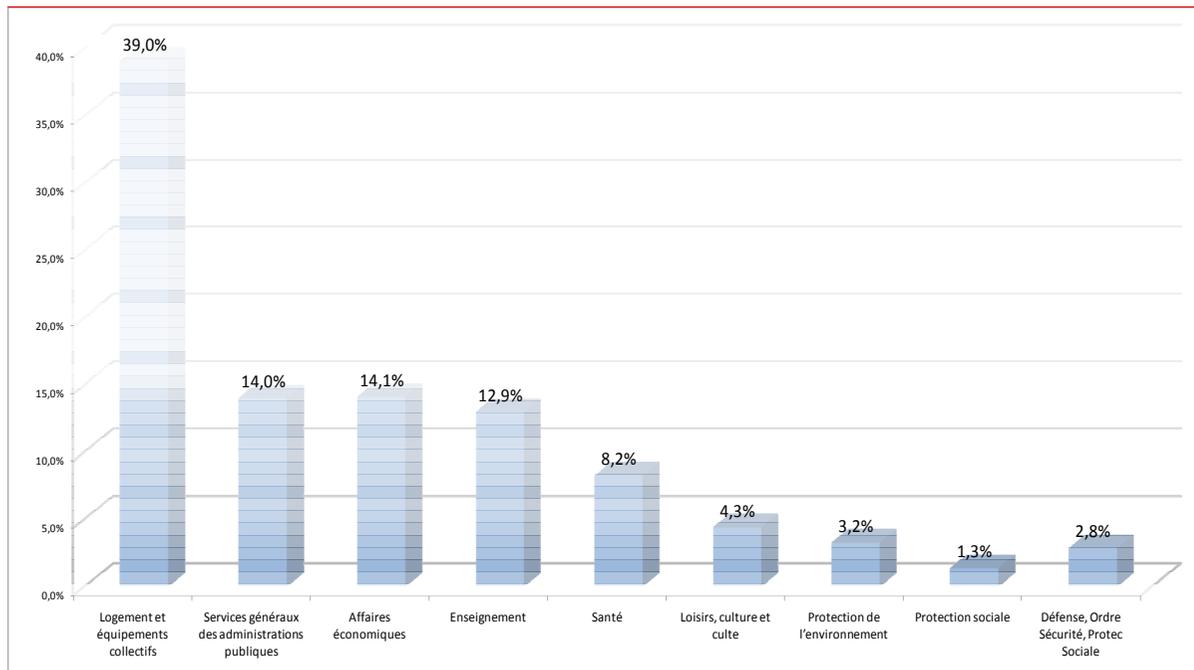
Source : MPMB/ DGBF

Les investissements publics représentaient en moyenne 32,8% des dépenses sur la période évolution en moyenne de 15,1 % pour parachever certains projets d'envergure. Ces investissements prennent en compte notamment :

- **les grands chantiers** tels que la construction du barrage hydroélectrique de Soubré, l'extension des universités existantes, la construction de nouvelles universités, la réalisation d'infrastructures scolaires pour accompagner le programme école pour tous, la réalisation des engagements du Président de la République lors des visites d'Etat, la réalisation des logements sociaux, le prolongement de l'autoroute du nord à partir de Yamoussoukro, la mise en œuvre de la Couverture Maladie Universelle, la réhabilitation des infrastructures sanitaires, etc.

- **les projets financés dans le cadre du C2D** pour un montant annuel de **147,6 milliards** en 2016, 2017 et 2018 dans les secteurs de l'éducation, de la formation, de l'emploi, de la santé, de l'agriculture, du développement rural, de la biodiversité, du développement urbain, de l'eau, de l'assainissement, des infrastructures routières, du transport et de la justice ;
- **les projets à exécuter par le Programme Présidentiel d'Urgence** avec **132 milliards** en 2016, **150 milliards** en 2017 et en 2018, en complément des investissements réalisés dans les secteurs de l'éducation, de la santé, de l'eau potable, de la salubrité et de l'assainissement, ainsi que de l'électrification, de l'entretien et l'aménagement routiers
- **les transferts au profit des collectivités décentralisées et districts** pour leur permettre, dans le cadre de la décentralisation, de conduire des projets d'aménagement et de mettre en exergue les potentialités économiques et culturelles locales.

Graphique 3: Répartition des dépenses d'investissement par fonction



Source : MPMB/DGBF

La répartition par grandes fonctions des dépenses d'investissement fait ressortir une prédominance des secteurs des logements et équipements avec une proportion de 39%. Ce secteur est suivi des services généraux des administrations publiques (14%) des affaires économiques (14,1%) de l'enseignement (12,9%).

Cette politique d'affectation des dépenses d'investissement en majorité dans les secteurs porteurs de croissance est conforme à la volonté du gouvernement de faire de la Côte d'Ivoire un pays émergent à l'horizon 2020.

III.2.3 Analyse des projections de dépenses budgétaires 2016-2018 par fonction

L'allocation sectorielle des dépenses budgétaires sur la période 2016-2018 a été faite en tenant compte de l'impulsion qui sera donnée aux secteurs productifs sans toutefois, détériorer les ratios des charges récurrentes des secteurs sociaux.

Tableau 18: Récapitulatif des dépenses par fonction de 2015-2018

En milliards de FCFA

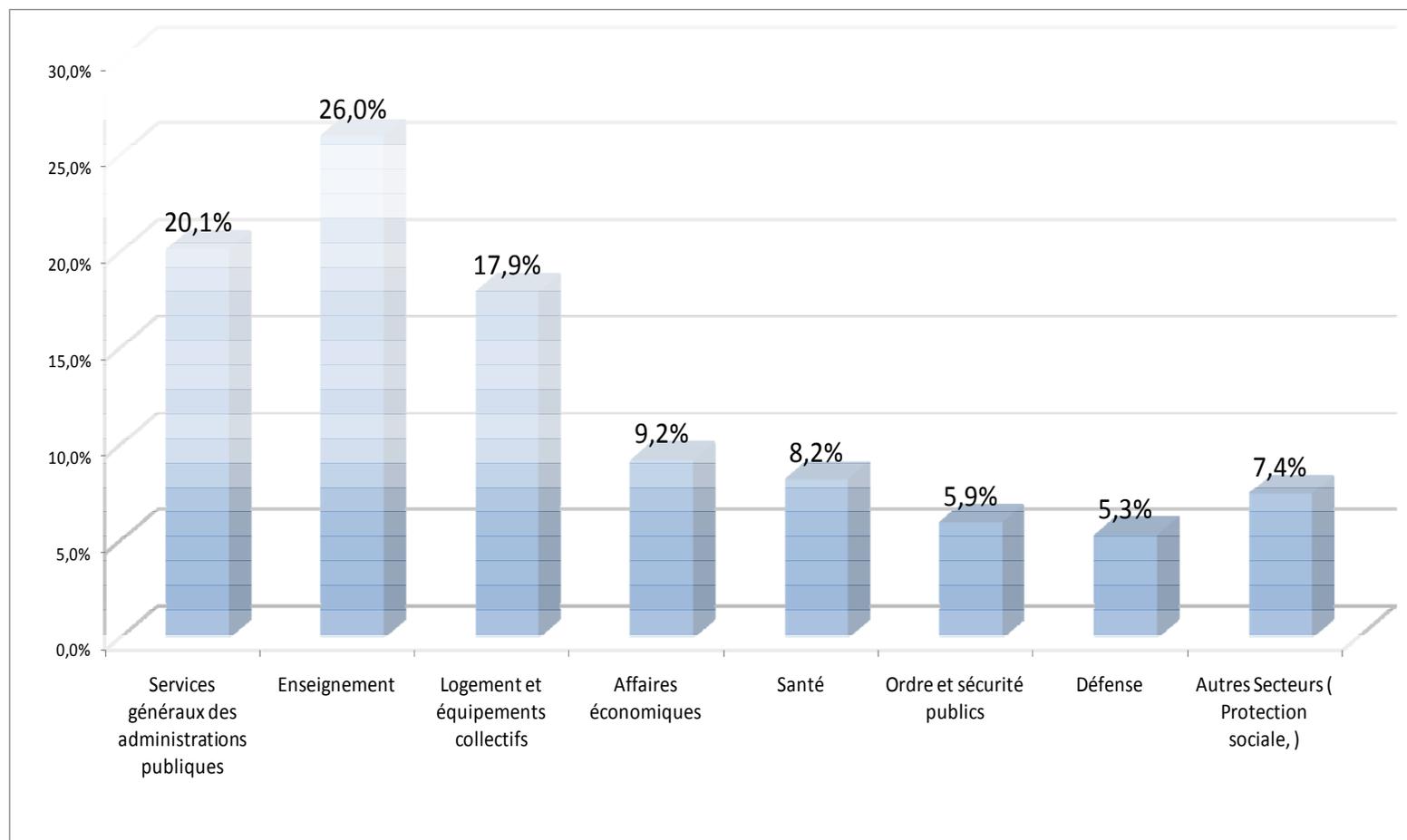
Grands fonctions de l'Etat	2015	2016	2017	2018	TOTAL 2016-2018	Proportion moyenne
Services généraux des administrations publiques	764 883	957 612	1 004 058	1 041 280	3 002 950	20,1%
Défense	293 273	253 936	261 664	272 132	787 732	5,3%
Ordre et sécurité publics	187 976	266 620	298 454	319 620	884 694	5,9%
Affaires économiques	320 081	362 008	438 958	569 081	1 370 047	9,2%
Protection de l'environnement	67 343	104 877	166 256	165 536	436 669	2,9%
Logement et équipements collectifs	807 106	848 658	869 107	954 882	2 672 647	17,9%
Santé	288 166	347 207	443 987	432 079	1 223 273	8,2%
Loisirs, culture et culte	72 063	122 690	107 929	255 190	485 809	3,3%
Enseignement	1 044 762	1 225 947	1 292 171	1 361 859	3 879 976	26,0%
Protection sociale	55 451	63 674	52 381	52 705	168 760	1,1%
Reserve de programmation	0	0	8 227	10 464	18 690	0,1%
TOTAL (hors dette)	3 901 104	4 553 229,1	4 943 190,6	5 434 828,2	14 931 248	100,0%
Dette Publique	1 295 016	1 260 103	1 279 356	1 115 830	3 655 289	
TOTAL y compris dette publique	5 196 120	5 813 332	6 222 547	6 550 658	18 586 537	

Source : MPMB/ DGBF

L'analyse des projections hors dette¹⁰ afficherait une prédominance des dotations affectées à l'enseignement (26%), suivi des services généraux de l'administration publique (20,1%) puis des logements et équipements collectifs (17,9%) des affaires économiques et (9,2%).

¹⁰ Le service de la dette publique représente 19,7% des dépenses totales

Graphique 4: Répartition des dépenses hors dette par fonction de 2016-2018



Source : MPMB/ DGBF

L'évolution des dépenses hors dette selon la classification fonctionnelle se présenterait comme suit :

III.2.3.1. Services généraux des administrations publiques

Les dépenses des services généraux des administrations publiques hors service de la dette se chiffrent en 2016 à **957,5** milliards et sont projetées à **1 004,1** milliards en 2017 et **1 041,3** milliards en 2018.

Les augmentations se justifient par l'ampleur des investissements transversaux à réaliser. Les investissements dans ce secteur représenteraient 14% des investissements de la période.

Les principales actions portent notamment sur

- la construction, la réhabilitation et l'équipement de bureaux et résidences des sous-préfectures ;
- la création de la Banque Nationale de Développement des Collectivités Territoriales ;
- la modernisation de l'Etat-Civil ;
- la construction du port sec de Ferkessédougou ;
- l'organisation des élections générales et locales ;
- la poursuite des réformes économiques et financières ;
- la restructuration des banques et établissements financiers ;
- la réhabilitation des ambassades et représentation à l'étranger ;
- le fonds d'études.

III.2.3.2. Défense

Sur la période 2016-2018, les dotations allouées à la défense connaîtraient une hausse de 7,2% passant de **253,9** milliards en 2016 à **261,7** milliards en 2017 et **272,7** milliards en 2018.

Ces évolutions s'expliquent par les politiques de renforcement des capacités techniques et opérationnelles des institutions de défense à travers notamment l'accroissement et l'adaptation des moyens structurels de l'armée à l'instar des armées modernes. Ceci se matérialisera par la forte participation de la Côte d'Ivoire aux mécanismes de prévention et de gestion des conflits. Les projets principaux sont :

- l'acquisition des aéronefs GATL ;
- la mise en place de la nouvelle armée ;
- l'acquisition d'engins maritimes et fluviaux-lagunaires ;
- le programme de sécurisation des frontières ;
- la construction du Centre de Surveillance Maritime d'Afrique de l'Ouest ;
- la création d'une académie de Défense.

III.2.3.3. Ordre et sécurité publics

Pour permettre de lutter efficacement contre l'insécurité numérique et la protection des sites stratégiques du pays, les dépenses de la police nationale, de l'appareil judiciaire et des établissements pénitentiaires sont projetées à **266,6** milliards en 2016, **298,5** milliards en 2017 et **319,6** milliards en 2018.

Cette évolution tient compte des mesures visant le renforcement des activités du Conseil National de Sécurité, la consolidation du cadre législatif et réglementaire sur les Armes Légères et de Petits Calibres, l'amélioration des services judiciaires, la modernisation du système de communication de la Police Nationale, la construction de nouvelles infrastructures de sécurité, ainsi que le renforcement des capacités des services de sécurité en protection des mineurs.

Il est prévu à cet effet, la construction de prisons de haute sécurité, la réhabilitation et la construction de plusieurs bâtiments de divers édifices publics notamment les commissariats, la cité judiciaire de Yamoussoukro et des maisons d'arrêt et de correction.

III.2.3.4. Affaires économiques

Les dotations attendues pour la mise en œuvre des mesures et projets de soutien à la création de richesse nationale connaîtront une évolution significative au cours des prochaines années. Elles passeraient de **362** milliards en 2016 à **438,9** milliards en 2017 puis à **569,1** milliards en 2018, soit en moyenne 9,2% de l'ensemble des prévisions budgétaires.

Elles restent dominées par les activités réalisées dans les domaines du **transport**, des **Postes et télécommunication**, de **l'agriculture et des ressources halieutiques**, de **l'industrie et des mines**, du **Commerce**, de **l'artisanat et des PME**, du **Tourisme** et de **l'emploi**: Ces dotations devraient également permettre le l'amélioration du climat des affaires et le renforcement des partenariats Public-Privé.

Au niveau des **transports**, il est prévu l'extension et la modernisation du Port Autonome d'Abidjan, la modernisation et l'extension de l'aérogare de fret de l'aéroport d'Abidjan, la réhabilitation des Aéroports de l'intérieur, la construction du poste de contrôle juxtaposé de Laleraba, la construction du poste de contrôle juxtaposé de Noé/Elubo et le projet de facilitation du commerce et du transport Corridor Abidjan-Lagos ainsi que la construction des infrastructures du train urbain d'Abidjan.

Pour ce qui concerne le développement de **l'agriculture et des ressources halieutiques**, les principaux projets sont :

- l'appui à la production agricole et à la commercialisation ;
- l'appui aux infrastructures agricoles de l'Indénié Djuablin ;
- le projet de sécurisation foncière ;
- le programme d'accélération et de relance des filières agricoles en Côte d'Ivoire ;
- l'accompagnement du secteur banane ;
- l'appui aux pôles agro-industriels des régions du Poro et du Bélier ;
- les projets d'aménagement hydro-agricoles ;
- le développement de la bourse des matières premières agricoles ;
- le programme d'urgence riz ;
- le projet soja ;
- le programme de sécurité alimentaire.

Au niveau de la **télécommunication**, de **l'industrie** et du **tourisme**, les efforts seront concentrés sur la mise en œuvre des programmes suivants :

- la mise en œuvre du programme national de restructuration et de mise à niveau de l'industrie en Côte d'Ivoire ;
- la réouverture des bureaux de Poste dans les zones Ex-CNO ;
- la mise en œuvre de la stratégie de développement des PME ;
- l'élaboration de la politique industrielle en Côte d'Ivoire.

En ce qui concerne l'emploi, le Gouvernement entend poursuivre les efforts déployés pour l'amélioration de l'offre d'emploi à travers le développement de certains projets tels que l'amélioration de l'employabilité et l'insertion des jeunes, la mise en œuvre d'une stratégie de relance de l'emploi, la construction et l'équipement des antennes d'emploi jeunes.

III.2.3.5. Protection de l'environnement

La protection de l'environnement bénéficierait d'une dotation de **104,9** milliards en 2016, **166,3** milliards en 2017 et **165,5** milliards en 2018.

Ces projections tiennent compte des actions de promotion et de protection de l'environnement qui portent essentiellement sur le renforcement du cadre institutionnel et réglementaire des eaux et forêts et de l'environnement, la sensibilisation des populations, la reconstitution du couvert forestier, la gestion intégrée des ressources en eau, la lutte contre l'érosion côtière et les effets du changement climatique.

Les principaux projets suivants sont prévus :

- le projet de mise en œuvre de l'opération décharge d'Akouédo ;
- le programme d'assainissement de la ville d'Abidjan ;
- la réhabilitation des forêts dégradées ;
- le projet de reboisement par les établissements scolaires ;
- la mise en œuvre de la stratégie de gestion durable des conflits homme-faune et des animaux à problème ;
- le projet de gestion intégrée du bassin versant du Gourou ;
- le projet de Conservation des Ressources Naturelles.

III.2.3.6. Logement et équipements collectifs

Les dépenses relatives au logement et équipements collectifs s'élèveraient à **848,7** milliards en 2016, en hausse de 42 milliards par rapport à 2015. Ces dotations sont prévues à **869,1** milliards en 2017 et **954,9** milliards en 2018.

Ces dépenses resteraient dominées par les actions dans le domaine routier et énergétique en vue de doter la Côte d'Ivoire d'un réseau routier dense reliant les principaux centres économiques pour faciliter la circulation des personnes et des biens et augmenter l'offre d'électricité pour accroître la compétitivité de l'économie.

Les activités principales concernent les programmes et projets suivants :

- le développement et la réhabilitation du réseau électrique en Côte d'Ivoire ;
- l'exploitation du champ captant de Bonoua ;
- l'accès à l'eau potable des régions du Goh et de la Marahoué ;
- le bitumage des axes Agboville-Céchi,
- le bitumage de l'axe Odiénné-Gbéléban ;
- l'aménagement des quartiers restructurés d'Abidjan ;
- le projet de renaissance des Infrastructures ;
- la construction de l'échangeur de l'amitié Ivoir-Japonnaise ;
- l'aménagement de l'autoroute Yamoussoukro-Bouaké ;
- l'aménagement route Boundiali Odiénné frontière Guinée ;
- la construction du corridor Bamako-Kani-Boundiali-Bamako-San Pédro ;
- la construction d'ouvrages métalliques ;
- l'aménagement du barrage hydro-électrique de Soubré ;

III.2.3.7. Santé

Les dotations budgétaires prévues pour la santé s'élèveraient à **347,2** milliards en 2016 et devraient atteindre **432,1** milliards en 2018.

Ces dotations portent sur l'amélioration de la qualité des services de santé et l'extension de leur couverture, la prévention et la lutte contre la maladie, l'accessibilité aux soins de santé, le développement des ressources humaines et le renforcement des hôpitaux, institutions de recherche et établissements spécialisés.

Ainsi, l'accès à des services de santé de qualité et abordables pour les populations les plus défavorisées sera poursuivi grâce aux projets et programmes ci-dessous :

- le programme national de lutte contre le paludisme ;
- le programme de la gratuité ciblée des soins de santé ;
- le programme spécial de construction des CHR et hôpitaux généraux ;
- la construction et l'équipement de centres de santé ;

- le programme national de prise en charge médicale des personnes vivant avec le VIH/SIDA ;
- la mise en œuvre du cadre d'accélération de la réduction de la mortalité maternelle et néonatale ;
- la construction et l'équipement de centres hospitaliers universitaires ;
- le programme national de nutrition ;
- la construction de centres de santé spécialisés (Moscati, Angré, Hopital Mère-Enfant, médecine nucléaire, radiothérapie, institut de cardiologie,...)
- le programme élargi de vaccination.

III.2.3.8. Loisirs, culture et culte

Les loisirs, culture et culte enregistreraient une dotation de **122,7** milliards en 2016 et devrait atteindre **255,2** milliards en 2018. Cette hausse servira à financer les activités ci- après :

- la mise en œuvre des infrastructures pour les jeux de la francophonie ;
- l'équipement des infrastructures de la RTI et de Fraternité Matin ;
- la construction du stade olympique d'Abidjan ;
- le programme de réhabilitation, d'équipement et de construction des infrastructures sportives ;
- la sauvegarde et la valorisation de la ville historique de Grand Bassam ;
- la construction de centre culturel.

III.2.3.9. Enseignement

Les dotations du secteur de l'Enseignement/formation en 2016 se chiffrent à **1 225,9** milliards. Elles augmenteraient pour se situer à **1 361,9** milliards en 2018.

Ces niveaux élevés du budget consacré à l'enseignement (26% en moyenne sur la période) s'inscrivent dans l'ambition du Gouvernement de mettre à disposition des populations, un système éducatif performant et de renforcer la qualité de l'enseignement. Ces efforts consentis par l'Etat sur la période viseront à rendre effective la loi sur l'école obligatoire jusqu'à 16 ans et à mettre en œuvre des programmes visant à relever les défis en matière de qualité de l'enseignement.

Les interventions prioritaires en matière d'enseignement portent sur :

- la construction de l'université de Bondoukou, de Man ;
- l'extension de l'université de Korhogo et de Daloa ;
- l'acquisition de manuels scolaires et l'équipement en mallettes pédagogiques des EPP;
- la construction de collèges et lycées d'enseignement général ;
- les constructions de nouvelles classes primaires et préscolaires ;
- le projet éducation de base/UNICEF ;
- la mise en œuvre du programme recherche des pôles de compétence ;
- la réhabilitation et l'équipement des structures de formation professionnelle ;
- l'extension et l'équipement des infrastructures de l'université FHB de Cocody ;
- la mise en œuvre du télé-enseignement.

III.2.3.10. Protection sociale

Sur la période 2016-2018, les dotations accordées dans le cadre des actions de protection sociale se chiffrent à **63,7** milliards en 2016 et à **52,7** milliards en 2018. Elles visent non seulement à fournir les appuis nécessaires aux populations défavorisées pour leur garantir un moyen d'existence adéquats mais aussi à assister les groupes vulnérables dans la prévention et la prise en charge face aux risques d'abus, de violence et d'exploitation.

La programmation de ces dépenses atteste de l'attention particulière que le Gouvernement accorde à la protection sociale en mettant en œuvre des politiques et mesures de renforcement des capacités techniques et matérielles des acteurs de la protection sociale.

Les principales opérations concerneront les projets prioritaires suivants :

- la couverture de la maladie universelle ;
- la mise en œuvre de la stratégie nationale de protection sociale ;
- la mise en place de dispositifs de formation pour jeunes vulnérables ;
- le programme national de prise en charge des OEV/VIH SIDA ;
- l'appui à la promotion du genre, femme et famille ;
- le projet filets sociaux productifs ;

- la construction, la réhabilitation et l'équipement des centres sociaux ;
- la réhabilitation de pouponnière et centres éducatifs ;
- le programme national de développement communautaire ;
- l'indemnisation des victimes de la crise post-électorale ;
- la prise en charge des pupilles de la nation.

Toutes ces prévisions financières sont soutenues par la poursuite de la mise en œuvre de la politique de réformes des finances publiques. Il s'agit notamment de l'assainissement et de la redynamisation du secteur financier, l'amélioration du climat des affaires et du renforcement de la transparence dans la gestion de la dette, l'exécution budgétaire et la passation des marchés.

Les résultats satisfaisants enregistrés dans la mise en œuvre de ces mesures et les efforts de consolidation contribueront certainement à renforcer les sillons de l'émergence à l'horizon 2020.

IV. RISQUES SUR LES FINANCES PUBLIQUES

L'exécution du budget peut être soumise à des risques qui auraient pour effet de limiter la mobilisation des ressources et entraver la bonne exécution des dépenses.

IV.1 RISQUES SUR LA MOBILISATION DES RESSOURCES

IV.1.1 Risques sur la mobilisation des ressources intérieures

Les risques sur la mobilisation des ressources intérieures portent essentiellement sur le recouvrement des recettes fiscales et non fiscales et les emprunts sur les marchés monétaire et financier.

En effet, le niveau de recouvrement des ressources programmées est fortement tributaire de :

- **la fluctuation des prix** des produits agricoles, miniers et énergétiques. En effet, les recettes liées aux produits agricoles, miniers et énergétiques représentent une part importante des recettes fiscales et non fiscales du budget. Les recettes liées au café, cacao, pétrole, gaz et aux produits pétroliers constituent plus du quart des recettes fiscales budgétaires (27%). Ainsi, une fluctuation des prix internationaux de ces matières premières à la baisse, constituerait un risque majeur à la réalisation des prévisions de ressources ;
- **l'augmentation des coûts fiscaux.** Les mesures d'incitation fiscale pour le relèvement des entreprises sinistrées durant la crise et la relance des activités économiques constituent un manque à gagner pour l'atteinte des objectifs de recettes fiscales. Les coûts fiscaux 2014 se chiffrent à 331,8 milliards (2% du PIB) et sont projetés pour la fin de l'année 2015 et pour la gestion 2016 respectivement à 342,6 milliards (1,8% du PIB) et 384,4 milliards (1,8% du PIB). Il convient de préciser que le Gouvernement affiche une ferme volonté de maîtriser l'évolution de ces coûts fiscaux ;
- **les déperditions de recettes.** L'importance du secteur informel, les fausses déclarations d'impôts et l'accumulation d'arriérés d'impôts affaiblissent le niveau de recouvrement des recettes fiscales par rapport aux prévisions. Au vu de l'engagement des régies financières à renforcer la lutte contre la fraude et à déployer des efforts pour le recouvrement des arriérés, l'effet de ce risque est relativement faible ;
- **la capacité de mobilisation de l'emprunt public sur le marché international.** Le non recouvrement de la totalité des emprunts attendus du marché international pourrait entamer la bonne exécution des dépenses. En effet, en moyenne 16,7% des dépenses budgétaires programmées sur la période reposent sur la mobilisation effective des ressources sur les marchés monétaire et financier. Au regard de ce taux, le risque

paraîtrait élevé, mais eu égard aux différentes mobilisations satisfaisantes que la Côte d'Ivoire a réalisées tant sur le marché international que régional, ce risque demeure faible ;

- **l'instabilité sociopolitique et la dégradation de la sécurité.** La survenue de cette situation est très néfaste à la mobilisation des ressources car elle débouche sur le chaos. Le Gouvernement, conscient des conséquences désastreuses de cette situation sur la bonne exécution du budget, prend toutes les mesures afin que les élections générales, prévues au mois d'octobre 2015 et celles à venir se passent dans de bonnes conditions ;
- la mise en œuvre effective de l'Accord de Partenariat Economique (APE). La mise en œuvre de cet accord, non pris en compte dans cette projection, pourrait se traduire par une perte de recettes fiscales douanières.

IV.1.2 Risques sur la mobilisation des ressources extérieures

La mobilisation des ressources extérieures peut être compromise par **la complexité de certaines conditionnalités liées à la mobilisation des concours extérieurs**. Le non-respect desdites conditionnalités pourrait entraîner la suspension de ces appuis extérieurs, notamment le financement des projets, ce qui constitue un risque important dans la réalisation des investissements. En effet, les financements extérieurs représentent en moyenne 17,4% des ressources du budget et 41,3% des dépenses d'investissement projetées.

IV.2 RISQUES LIÉS A L'EXECUTION DES DEPENSES PUBLIQUES

IV.2.1 Risques liés à la faible exécution des dépenses d'investissement

La programmation budgétaire tient compte des résultats stratégiques de développement déclinés sous forme de projets d'investissement dont la mise en œuvre concourt à la réalisation des objectifs de croissance et de réduction de la pauvreté.

Le retard dans l'exécution du calendrier d'un programme et la faible capacité d'absorption des crédits budgétaires des projets pourraient constituer un risque avec des conséquences négatives sur l'atteinte des objectifs. Cette faible exécution constituerait un mauvais signal pour la communauté des bailleurs et entraverait par conséquent, la mobilisation des concours extérieurs au titre des projets cofinancés.

IV.2.2 Risques liés à la hausse du taux de change

Le risque de change se trouve à tous les niveaux du cycle de vie de la dette extérieure. Ainsi, on a :

- ✓ le risque de change pendant la procédure de mise en vigueur de l'accord de prêt ;
- ✓ le risque de change lié à la mobilisation des fonds d'emprunts extérieurs ;
- ✓ le risque de change lié à l'amortissement de la dette extérieure.

Bien que plus de la moitié de la dette extérieure ivoirienne soit libellée en euros limitant l'impact du taux de change, une part importante de cette dette, libellée en dollars, reste néanmoins exposée à un risque de la hausse du taux de change.

En effet, la montée du cours du dollar par rapport à l'euro engendrerait des coûts supplémentaires de gestion de la dette.

IV.2.3 Risques liés à la survenance d'évènements imprévus

Le budget est également exposé à des risques qui pourraient provenir d'évènements imprévus tels que les catastrophes, les crises socio-politiques, etc. Dans de tels cas, le Gouvernement serait obligé d'opérer des ajustements nécessaires qui pourraient se traduire par l'abandon de certaines priorités et la réorientation d'objectifs budgétaires initiaux.

CONCLUSION

Les projections économiques et budgétaires sur la période 2016-2018 s'inspirent à la fois des résultats et recommandations de la mise en œuvre du PND 2012-2015 ainsi que des orientations du PND 2016-2020.

La programmation budgétaire 2016-2018 est caractérisée par l'extension et la mise en œuvre effective des Cadres de Dépenses à Moyen Terme à l'ensemble des ministères conformément à la Loi Organique n°2014-336 du 05 juin 2014 relative aux Lois de Finances.

Ces projections triennales s'inscrivent dans la continuité de l'assainissement du cadre macroéconomique et du climat des affaires ainsi que de l'amélioration de la gestion des finances publiques avec une priorité accordée au renforcement des dépenses d'investissement.

L'objectif visé est de permettre à l'Etat de garder le cap sur son objectif de croissance à deux chiffres en vue de tendre inexorablement vers l'émergence à l'horizon 2020 et par voie de conséquence, réduire fortement la pauvreté.

Le Document de Programmation Budgétaire et Economique Pluriannuel élaboré selon les critères d'évaluation définis par l'UEMOA devrait permettre l'organisation du Débat d'Orientation Budgétaire, renforçant ainsi l'information et la participation des parlementaires au processus de définition des choix de politique publique.

LISTE DES ANNEXES

Annexe 1 : Ressources du budget de l'Etat 2012-2014

En milliards de FCFA

RESSOURCES	Réal. 2012	Réal. 2013	Réal. 2014
RECETTES FISCALES	2 083,3	2 261,0	2 403,9
- DGI	1 176,3	1 202,5	1 230,3
dont revenus de pétrole	204,7	100,7	70,6
revenus de gaz	100,9	101,8	62,2
- TRESOR	6,4	7,1	8,1
dont impôts sur revenus et salaires	4,4	5,6	6,9
- DGD (hors PCS, PCC et SGS)	900,6	1 051,4	1 165,4
dont DUS			
AUTRES RESSOURCES INTERIEURES	95,5	135,6	103,1
- Privatisation et ventes d'actifs	5,6	0,8	9,4
- Transfert des entreprises/dette rétrocédée	0,2	1,2	5,0
- Autres recettes non fiscales	89,7	125,9	76,5
Licences de télécommunication	24,7	9,9	7,0
- Intégration de ressources additionnelles C2D			
-arriérés dividendes PETROCI			
-FIMR		7,7	12,2
DIVERS AUTRES FINANCEMENTS	400,3	863,3	1 458,6
- Emprunts sur marchés monétaire et financier	400,3	863,3	1 458,6
dont Eurobonds			
RESSOURCES EXTERIEURES	616,4	554,8	697,4
- Appuis budgétaires	152,1	232,0	302,3
FMI	101,5	72,4	86,6
Banque Mondiale		24,5	36,8
Banque Africaine de Développement			20,1
AFD (C2D)	19,7	98,4	147,6
UE	28,8	36,7	11,2
UEMOA	2,2		
- Financement extérieur des projets	115,5	322,8	395,1
Emprunts-projets	54,0	219,8	249,1
Dons-projets	61,5	103,1	146,0
- Restructuration de dettes	348,7		
TOTAL RESSOURCES BUDGETAIRES	3 195,5	3 814,7	4 663,0
GAP (-) ou EXCEDENT (+)	-99,8	74,0	488,0
PIB nominal	13 804,9	15 459,8	16 935,5
Recette fiscale TOFE	2 210,2	2 408,7	2 573,3
Pression fiscale (Base TOFE)	16,0%	15,6%	15,2%

Source : MPMB/DGBF

Annexe 2 : Recettes fiscales 2012-2014

En milliards de FCFA

Recettes fiscales	Budget 2012		Budget 2013		Budget 2014
	Collectif	Réalisation	Collectif	Réalisation	Réalisation
RECETTES FISCALES BUDGETAIRES	1 934,3	2 083,3	2 240,5	2 261,0	2 403,3
<i>dont recettes hors DUS</i>	<i>1 720,3</i>	<i>1 853,3</i>	<i>1 980,5</i>	<i>1 961,8</i>	<i>2 078,1</i>
DGI	1 038,4	1 176,3	1 129,7	1 202,5	1 229,4
Impôts directs	562,5	705,3	679,0	746,9	721,4
Impôts sur bénéfices	296,6	394,7	331,9	368,6	335,5
- BIC hors pétrole	119,8	168,8	189,0	211,0	226,6
- BIC pétrole et gaz	165,9	213,5	126,4	141,8	92,4
- Impôt synthétique	3,1	3,2	4,5	3,6	4,0
- Prélèvement AIRSI	7,8	9,2	12,0	12,3	12,5
Impôts sur revenus et salaires (<i>hors FDFP</i>)	220,1	249,5	274,9	301,9	311,0
- Impôts sur traitement et salaire	187,3	213,1	234,9	257,2	
- Contribution employeur (<i>hors FDFP</i>)	32,8	36,4	40,0	44,7	
Contribution pour la sortie de crise (<i>ex CRN</i>)	0,2	0,6	0,0	0,6	0,3
Impôts fonciers	12,0	9,4	16,7	12,3	12,9
Impôts sur revenus capitaux mobiliers/IRC	33,6	51,1	55,5	63,5	61,6
Impôts indirects	475,9	471,0	450,6	455,6	508,0
TVA (<i>hors part secteur électricité</i>)	183,0	175,6	228,5	216,2	243,2
TOB (<i>ex TPS</i>)	30,0	32,2	35,5	34,8	40,6
Taxes sur boissons et tabacs	19,3	19,4	23,0	20,8	34,4
Droits d'enregistrement et de timbre	107,7	105,4	56,0	70,6	78,2
Patentes et Licences	8,1	8,6	9,6	11,1	9,0
Taxe sur les télécommunications	18,5	17,2	20,5	21,1	40,9
Taxe spécifique sur les télécommunications					16,7
Taxe sur caoutchouc	16,7	16,6	19,3	17,8	3,1
Taxe sur le profit additionnel minier	18,3	0,0	0,0	0,0	
Accises et autres taxes indirectes (<i>hors revenus</i>)	3,2	3,9	4,1	2,4	2,3
Taxe d'exploitation de pétrole et gaz	71,1	92,1	54,2	60,7	39,6
TRESOR	4,0	6,4	4,2	7,1	8,4
Impôts directs	2,8	4,5	3,0	5,9	7,1
Impôts sur revenus et salaires	2,5	4,4	3,0	5,7	7,1
Impôts fonciers (<i>y/c RS 15% Loyer</i>)	0,3	0,1	0,0	0,2	0,0
Impôts indirects	1,2	1,9	1,2	1,2	1,2
Timbres et vignettes	1,2	1,9	1,2	1,2	1,2
Autres indirects	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
DGD	891,9	900,6	1 106,6	1 051,4	1 165,5
Droits et taxes à l'importation	677,9	670,6	846,6	752,2	840,3
Taxes sur produits pétroliers (<i>hors TSU FER en</i>)	<i>104,9</i>	<i>111,4</i>	136,0	145,9	169,7
Taxes hors produits pétroliers (<i>hors SGS, PCS et</i>)	<i>573,0</i>	<i>559,2</i>	710,6	606,3	670,6
Taxes à l'exportation	214,0	230,0	260,0	299,2	325,2
REVENUS DU DOMAINE	17,6	15,9	41,5	33,9	41,9
RECETTES FISCALES AFFECTEES ET	90,0	111,0	109,4	113,8	128,1
FDFP	9,2	10,6	11,5	12,8	12,5
FFPSU					
TVA secteur électricité	13,0	18,1	16,5	12,2	12,2
PCS, PCC et SGS	42,5	49,7	47,2	54,3	63,6
Autres Taxes affectées	25,3	32,6	34,2	34,5	39,9
TOTAL RECETTES FISCALES TOFE	2 041,9	2 210,2	2 391,4	2 408,7	2 573,3
PIB nominal		13 804,9	15 252,4	15 459,8	16 935,5
Pression fiscale TOFE		16,0%	15,7%	15,6%	15,2%

Source : MPMB/DGBF

Annexe 3 : Dépenses du budget de l'Etat 2012-2014

En milliard FCFA

DEPENSES	Réal. 2012	Réal. 2013	Réal. 2014
SERVICE DE LA DETTE PUBLIQUE	856,0	976,6	1 179,5
- Intérieure	356,8	727,3	864,5
dont Remboursement de titres publics	372,6	608,6	689,7
- Extérieure	499,2	249,3	315,0
dont Club de Paris	32,7	124,5	182,6
DEPENSES ORDINAIRES	1 798,0	1 792,3	1 944,9
- Personnel (y/c charges patronales)	932,5	1 038,9	1 183,3
- Abonnement	47,2	48,1	58,9
- Autres dépenses ordinaires	818,4	705,3	702,6
Subventions et transferts	384,4	325,1	303,3
Subvention aux écoles privées	51,6	53,0	53,1
Subventions aux EPN	68,1	64,5	77,4
Subvention coton	7,0	7,0	7,0
Subvention au secteur électricité	74,0	70,7	19,6
Soutien à l'utilisation de HVO	29,9	13,5	40,2
Fonds de reserves café cacao	40,0	2,0	0,7
Collectivités décentralisées	14,2	12,8	18,0
Bourse, kits scolaires et transports	34,0	44,3	49,3
Autres subventions	65,5	57,3	38,0
Autres dépenses de fonctionnement	434,0	380,2	399,3
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	641,3	971,7	1 038,479
- Trésor	525,8	648,9	643,3
Projets C2D		62,9	125,2
Collectivités décentralisées	22,7	22,0	29,3
Dépenses post crise	19,1	30,0	38,5
Construction du barrage de Soubré		27,3	22,2
Programme Présidentiel d'Urgence	84,1	115,0	107,0
CNS/Investissement			
Fonds d'Etudes	20,0	0,8	0,0
Restructuration des banques			0,0
Couverture maladie Universelle			5,6
Dépenses fiscales			
Autres investissements	379,9	391,1	315,5
- Financement extérieur des projets	115,5	322,8	395,1
Emprunts-projets	54,0	219,8	249,1
Dons-projets	61,5	103,1	146,0
DEPENSES DES COMPTES SPECIAUX DU TRESOR		0,0	12,196
Programme d'Investissements en Milieu Rural / FIMR			12,2
TOTAL DEPENSES BUDGETAIRES	3 295,3	3 740,7	4 175,0
Masse salariale en % du PIB	6,8%	6,7%	7,0%
Masse salariale en % des recettes fiscales	42,2%	43,1%	46,0%
Investissement en % du PIB	4,6%	6,3%	6,2%

Source : MPMB/DGBF

Annexe 4 : Evolution des ressources budgétaires 2015-2018

En milliards de FCFA

RESSOURCES	Collectif 2015	Budget 2016	Project. 2017	Project. 2018
RECETTES FISCALES	2 719,4	3 002,7	3 305,4	3 695,6
- DGI	1 438,1	1 607,0	1 786,5	2 002,9
dont revenus de pétrole	60,6	26,4	23,6	24,3
revenus de gaz	60,7	73,2	79,2	86,0
- TRESOR	6,2	6,4	6,2	6,2
dont impôts sur revenus et salaires	5,2	5,3	5,0	5,2
- DGD (hors PCS, PCC et SGS)	1 275,1	1 389,4	1 512,7	1 686,5
dont DUS	368,2	412,7	429,6	429,9
AUTRES RESSOURCES INTERIEURES	243,3	241,5	208,0	75,1
- Privatisation et ventes d'actifs	41,9	30,5	98,3	8,4
- Transfert des entreprises/dette rétrocédée	0,6	0,7	1,2	0,9
- Autres recettes non fiscales	173,2	210,4	108,5	65,8
- Intégration de ressources additionnelles C2D	14,7	0,0	0,0	0,0
-arriérés dividendes PETROCI	12,8			
-FIMR				
DIVERS AUTRES FINANCEMENTS	1 181,9	1 191,6	1 083,4	1 008,4
- Emprunts sur marchés monétaire et financier	1 181,9	1 191,6	1 083,4	1 008,4
dont Eurobonds	584,9			
RESSOURCES EXTERIEURES	1 013,7	935,9	1 111,2	1 196,0
- Appuis budgétaires	254,1	217,7	167,9	167,9
FMI	103,0	0,0	0,0	0,0
Banque Mondiale	59,9	55,0	0,0	0,0
Banque Africaine de Développement	3,6	0,0	0,0	0,0
AFD (C2D)	87,6	147,6	147,6	147,6
UE	0,0	15,1	20,3	20,3
- Financement extérieur des projets	759,6	718,2	943,3	1 028,1
Emprunts-projets	495,4	499,7	640,8	751,6
Dons-projets	264,2	218,5	302,5	276,5
RECETTES DES COMPTES SPECIAUX DU TRESOR	37,8	441,6	514,5	575,5
Fonds d'Investissements en Milieu Rural (FIMR)	9,0	13,9	15,0	15,9
Transfert au Fonds d'Entretien Routier (FER)	28,8	88,8	100,7	116,0
Recettes affectées aux collectivités		104,2	128,7	145,8
Autres recettes affectées et parafiscalité		234,7	270,1	297,7
TOTAL RESSOURCES BUDGETAIRES	5 196,0	5 813,3	6 222,5	6 550,7
GAP (-) ou EXCEDENT (+)	0,0	0,0	0,0	0,0
PIB nominal	18 845,8	21 124,2	23 431,7	25 983,6
Recette fiscale TOFE	3 037,7	3 467,5	3 845,8	4 299,8
Pression fiscale (Base TOFE)	16,1%	16,4%	16,4%	16,5%

Source : MPMB/DGBF

Annexe 5 : Evolution des recettes fiscales 2015-2018

En milliards de FCFA

Recettes fiscales	Budget 2015		Budget 2016	Projection 2017	Projection 2018
	Initial	Collectif			
RECETTES FISCALES BUDGETAIRES	2 754,9	2 719,4	3 002,7	3 305,4	3 695,6
DGI	1 485,5	1 438,1	1 607,0	1 786,5	2 002,9
Impôts directs	869,7	819,8	865,1	969,2	1 087,0
Impôts sur bénéfices	391,8	365,9	374,2	417,8	464,1
- BIC hors pétrole	277,5	258,8	280,9	318,7	356,3
- BIC pétrole et gaz	89,6	86,0	69,7	72,0	77,2
- Impôt synthétique	6,8	5,0	5,6	6,4	7,3
- Prélèvement AIRSI	17,9	16,1	18,0	20,7	23,3
Impôts sur revenus et salaires (<i>hors FDFP</i>)	374,9	366,1	405,1	453,4	512,0
- Impôts sur traitement et salaire	320,1	311,2	346,0		
- Contribution employeur (<i>hors FDFP</i>)	54,9	54,9	59,1		
Contribution pour la sortie de crise (<i>ex CRN</i>)					
Impôts fonciers	12,0	10,5			
Impôts sur revenus capitaux mobiliers/IRC	91,0	77,3	85,8	98,0	110,9
Impôts indirects	615,8	618,3	741,9	817,3	915,9
TVA (<i>hors part secteur électricité</i>)	291,6	281,7	323,2	351,5	411,5
TOB (<i>ex TPS</i>)	47,0	47,3	59,5	70,3	83,0
Taxes sur boissons et tabacs	37,2	40,8	39,5	45,0	51,0
Droits d'enregistrement et de timbre	110,7	128,6	191,7	204,3	203,7
Patentes et Licences	11,8	10,4	11,7	13,3	14,9
Taxe sur les télécommunications	50,4	50,4	59,8	71,7	84,3
Taxe spécifique sur les télécommunications téléphoniques	26,6	21,5	24,2	27,9	31,7
Taxe sur caoutchouc	0,0	0,0	0,0		
Accises et autres taxes indirectes (<i>hors revenus du domaine affecté</i>)	2,1	2,4	2,5	2,5	2,7
Taxe d'exploitation de pétrole et gaz	38,4	35,3	29,9	30,8	33,1
TRESOR	6,2	6,2	6,4	6,2	6,2
Impôts directs	5,2	5,2	5,3	5,0	5,2
Impôts sur revenus et salaires	5,0	5,2	5,3	5,0	5,2
Impôts fonciers (<i>y/c RS 15% Loyer</i>)					
Impôts indirects	1,0	1,0	1,1	1,2	1,1
Timbres et vignettes	1,0	1,0	1,1	1,2	1,1
Autres indirects					
DGD	1 263,2	1 275,1	1 389,4	1 512,7	1 686,5
Droits et taxes à l'importation	895,0	906,9	976,7	1 083,2	1 256,6
Taxes sur produits pétroliers (<i>hors TSU FER en compte</i>)	160,2	190,9	205,9	236,7	280,7
Taxes hors produits pétroliers (<i>hors SGS, PCS et PCC</i>)	734,9	716,1	770,8	846,5	975,9
Taxes à l'exportation	368,2	368,2	412,7	429,6	429,9
REVENUS DU DOMAINE	20,2	20,7	23,2	25,9	28,7
RECETTES FISCALES AFFECTEES ET PARAFISCALITE	166,9	297,5	441,6	514,5	575,5
FDFP	14,5	14,5	16,0	18,0	20,4
FFPSU		14,9	30,1	36,5	41,7
TVA secteur électricité	18,5	13,5	14,2	15,6	16,6
Vignettes et patentes Part FER			26,3	30,0	33,8
Transfert TSU au Fonds d'Entretien Routier (FER)	28,8	52,1	62,5	70,7	82,2
PCS, PCC et SGS	63,1	66,1	73,6	81,5	93,8
Recettes affectées aux collectivités		93,1	104,2	128,7	145,8
ANSUT			17,1	17,9	18,8
FIMR			13,9	15,0	15,9
Redevances Café Cacao Part CCC-2QC Sacherie			48,6	48,6	48,6
Autres Taxes affectées	42,0	43,3	35,2	52,0	57,8
TOTAL RECETTES FISCALES TOFE	2 942,1	3 037,7	3 467,5	3 845,8	4 299,8
PIB nominal	18 843,0	18 845,8	21 124,2	23 431,7	25 983,6
Pression fiscale TOFE	15,6%	16,1%	16,4%	16,4%	16,5%

Source : MPMEF/DGE

Annexe 6 : Evolution des dépenses budgétaires 2015-2018

En milliards de FCFA

DEPENSES	Collectif 2015	Budget 2016	2017	2018
Dette publique	1 295	1 259,9	1 279,4	1 115,8
- Intérieure	856,4	778,3	755,3	571,6
dont Remboursement de titres publics	651,9	670,9	657,4	509,5
- Extérieure	438,6	481,5	524,0	544,3
dont Club de Paris	210,8	202,9	198,2	195,1
DEPENSES ORDINAIRES	2 361,0	2 468,2	2 542,8	2 637,8
- Personnel (y/c charges patronales)	1 328,4	1 428,9	1 499,5	1 560,7
- Abonnement	62,5	72,9	73,6	79,3
- Autres dépenses ordinaires	970,2	966,4	969,7	997,8
Subventions et transferts	397,6	372,9	375,4	382,8
Subvention aux écoles privées	97,6	117,6	118,6	119,6
Subventions aux EPN	83,3	74,3	72,8	72,8
Subvention coton	7,0	7,0	7,0	7,0
Subvention au secteur électricité	16,6	19,8	20,9	22,4
Soutien à l'utilisation de HVO	64,2	0,0	0,0	0,0
Fonds de réserves café cacao	1,0	1,0	1,0	1,0
Collectivités décentralisées	17,7	21,4	18,4	18,4
Bourse, kits scolaires et transports	48,1	56,8	57,8	58,8
Autres subventions	62,1	75,1	78,8	82,8
Autres dépenses de fonctionnement	572,6	593,5	594,3	615,0
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	1 502,174	1 643,7	1 885,9	2 221,5
- Trésor	742,6	925,5	942,6	1 193,4
Projets C2D	102,3	147,6	147,6	147,6
Collectivités décentralisées	32,2	33,6	33,6	33,6
Dépenses post crise	9,7	0,2		
Construction du barrage de Soubré	19,8	14,2	2,7	0,0
Programme Présidentiel d'Urgence	132,0	132,0	150,0	150,0
CNS/Investissement		5,0		
Fonds d'Etudes	20,0	20,0	0,0	0,0
Restructuration des banques	10,0	35,0	0,0	0,0
Couverture maladie Universelle	10,5	11,7	47,4	52,6
Autres investissements	406,0	526,3	561,2	809,6
- Financement extérieur des projets	759,6	718,2	943,3	1 028,1
Emprunts-projets	495,4	499,7	640,8	751,6
Dons-projets	264,2	218,5	302,5	276,5
DEPENSES DES COMPTES SPECIAUX DU TRESOR	37,8	441,6	514,5	575,5
Programme d'Investissements en Milieu Rural / FIMR	9,0	13,9	15,0	15,9
Programme d'entretien routier / FER	28,8	88,8	100,7	116,0
Dépenses des collectivités sur recettes affectées		104,2	128,7	145,8
Autres dépenses sur recettes affectés		234,7	270,1	297,7
TOTAL DEPENSES BUDGETAIRES	5 196,1	5 813,3	6 222,5	6 550,7
Masse salariale en % du PIB	7,0%	6,8%	6,4%	6,0%
Masse salariale en % des recettes fiscales	43,7%	41,2%	39,0%	36,3%
Investissement en % du PIB	8,2%	8,3%	8,5%	9,1%

Source : MPMB/DGBF

Annexe 7: Récapitulatif des allocations fonctionnelles des dépenses

En milliards de FCFA

Grandes fonctions	2015	2016	2017	2018	TOTAL 2016-2018	Proportion moyenne
Services généraux des administrations publiques	764 883	957 612	1 004 058	1 041 280	3 002 950	20,1%
Défense	293 273	253 936	261 664	272 132	787 732	5,3%
Ordre et sécurité publics	187 976	266 620	298 454	319 620	884 694	5,9%
Affaires économiques	320 081	362 008	438 958	569 081	1 370 047	9,2%
Protection de l'environnement	67 343	104 877	166 256	165 536	436 669	2,9%
Logement et équipements collectifs	807 106	848 658	869 107	954 882	2 672 647	17,9%
Santé	288 166	347 207	443 987	432 079	1 223 273	8,2%
Loisirs, culture et culte	72 063	122 690	107 929	255 190	485 809	3,3%
Enseignement	1 044 762	1 225 947	1 292 171	1 361 859	3 879 976	26,0%
Protection sociale	55 451	63 674	52 381	52 705	168 760	1,1%
Reserve de programmation	0	0	8 227	10 464	18 690	0,1%
TOTAL (hors dette)	3 901 104	4 553 229,1	4 943 190,6	5 434 828,2	14 931 248	100,0%
Dette Publique	1 295 016	1 260 103	1 279 356	1 115 830	3 655 289	
TOTAL (hors dette)	5 196 120	5 813 332	6 222 547	6 550 658	18 586 537	

Source : MPMB/DGBF